



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CANOPÉ
ÉDITIONS

AGIR

Guide pour la scolarisation des EANA

Inclure les élèves allophones
nouvellement arrivés

2021

Casnav

Académie de Lille

Guide pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)

À L'USAGE DES CONSEILLERS ET FORMATEURS CASNAV, CHEFS D'ÉTABLISSEMENT, INSPECTEURS, CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES, ENSEIGNANTS DES DISPOSITIFS FLS-FLSCO ET ENSEIGNANTS DE TERRAIN

Accueillir

- 7 A1. Modalités d'accueil et de scolarisation des EANA de moins de 16 ans
- 10 A2. Modalités d'accueil et de scolarisation des EANA mineurs de plus de 16 ans
- 13 A3. Scolarisation des EANA en école ou en collège avec ou sans UPE2A
- 15 A4. Scolarisation des EANA en lycée avec UPE2A ou autre dispositif
- 17 A5. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France
- 19 A6. Profil scolaire et linguistique des EANA
- 21 A7. Modalités de fonctionnement des UPE2A

Évaluer

- 23 E1. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA
- 25 E2. Fonctions et enjeux des fiches de liaison

Inclure

- 28 I1. Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires
- 32 I2. Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées
- 35 I3. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle
- 38 I4. Principes pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSCO en séance individualisée
- 41 I5. Principes pédagogiques de base pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSCO en dispositif spécifique

Directrice de publication
Marie-Caroline Missir
Directrice de l'édition transmédia
Tatiana Joly
Directeur artistique
Samuel Baluret
Responsable artistique
Isabelle Guicheteau
Coordinateur du dossier
Bertrand Lecocq
Auteurs, Casnav de Lille
Céline Beaugrand
Marianne Bouziane
Caroline Bury
Marine Delporte
Virginie George
Emmanuel Hauchard
Bertrand Lecocq
Jennifer Lovato
Nathalie Sandru
Julien Thomas
Stéphanie Toris
Responsable éditoriale
Hauts-de-France
Ariane Mizrahi
Conception graphique
Gaëlle Huber
Isabelle Guicheteau
Maquettistes
Christophe Malric
Ludovic Oger

ISBN : 978-2-240-04875-2
© Réseau Canopé, 2021
(établissement public
à caractère administratif)
Téléport 1 – Bât. @ 4
1, avenue du Futuroscope
CS 80158
86961 Futuroscope Cedex

FICHES-OUTILS

Des fiches consultables en ligne et imprimables sont disponibles aux formats PDF (à compléter ou non) ou Word.

Les documents Word sont fournis à titre indicatif : il est possible de se les approprier en les complétant ou en les modifiant tout en conservant le gabarit proposé.

1. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA sans UPE2A - école et collège
PDF à compléter
2. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - école
PDF à compléter
3. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - collège
PDF à compléter
4. Fiche de liaison : EANA d'âge lycée
PDF à compléter
5. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école sans UPE2A
PDF
6. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège sans UPE2A
PDF
7. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école avec UPE2A
PDF
8. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège avec UPE2A
PDF
9. Orientation et prise en charge selon les profils : EANA d'âge lycée
PDF
10. Convention école-école-représentant légal : Scolarisation d'un EANA bénéficiant d'un dispositif UPE2A dans une autre école
PDF à compléter
11. Convention collège-école-représentant légal : Scolarisation d'un EANA scolarisé en école et bénéficiant d'un dispositif UPE2A dans un collège
PDF à compléter
12. Convention EPLE-EPLE représentant légal : Scolarisation d'un EANA bénéficiant d'un dispositif UPE2A dans un autre établissement
PDF à compléter
13. Emploi du temps en UPE2A : Scolarisation des EANA
Word
14. Bilan annuel : UPE2A école
Word
15. Bilan annuel : UPE2A collège et lycée
Word

16. Bilan annuel : Micro-dispositif lycée
Word
17. Bilan annuel : Parcours MLDS allophones
Word
18. Bilan trimestriel en UPE2A
Word
19. Évaluation de fin d'année : Scolarisation d'un EANA dans un établissement sans dispositif UPE2A
PDF à compléter
20. Évaluation de fin d'année : EANA en UPE2A école
PDF à compléter
21. Évaluation de fin d'année : EANA en UPE2A collège
PDF à compléter
22. Évaluation de fin d'année : EANA en UPE2A lycée
PDF à compléter
23. Fiche de synthèse : Évaluation en français pour élèves allophones
PDF à compléter
24. Évaluation positionnement non-verbale en mathématiques pour élèves allophones
PDF
25. Évaluation diagnostique non-verbale en mathématiques pour élèves allophones
PDF

Accueillir, évaluer, inclure

L'accès à la scolarité pour les enfants allophones nouvellement arrivés (EANA) constitue un enjeu fondamental de leur intégration au sein de la société française. L'objectif est de permettre à ces élèves d'acquérir le plus rapidement possible un usage de la langue française compatible avec les exigences des apprentissages en milieu scolaire.

- L'accueil joue un rôle déterminant dans la construction du parcours scolaire du jeune en France. Ainsi, tout élève nouvellement arrivé est reçu avec sa famille, ou son représentant légal, par le directeur d'école ou le chef d'établissement d'accueil. Les familles sont accompagnées pour réaliser toutes les démarches nécessaires, elles sont informées des modalités de prise en charge de l'élève et des règles de fonctionnement de l'établissement scolaire fréquenté. L'équipe pédagogique prend en compte les situations parfois complexes et difficiles liées à la migration et aide chaque élève à trouver rapidement ses repères.
- L'évaluation des acquis et des capacités de l'élève, la connaissance de son parcours scolaire antérieur, de son projet personnel et du projet familial doivent permettre à l'équipe pédagogique d'élaborer un projet personnalisé d'inclusion. Une approche individualisée des objectifs, des méthodes et des outils pédagogiques est nécessaire.
- Tout jeune mineur allophone nouvel arrivant est inscrit à temps plein en classe ordinaire¹, et peut aussi bénéficier d'un accompagnement linguistique en français langue seconde (FLS) / français langue de scolarisation (FLSco) en fonction de ses besoins. Ce principe fondamental d'inclusion en classe ordinaire, lié à l'organisation de dispositifs d'enseignement-apprentissage du français en contexte scolaire, a été fortement réaffirmé par les dernières circulaires nationales ou académiques : <https://casnav.site.ac-lille.fr/eana-textes-officiels/>.

En liaison avec les services du rectorat et les DSDEN (Directions des services départementaux de l'Éducation nationale), le Casnav (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) joue un rôle essentiel à chaque étape de la scolarisation des EANA : accueil, évaluation, inclusion scolaire, apprentissage de la langue française, suivi personnalisé, formation et accompagnement des équipes pédagogiques... Depuis 2003, le Casnav travaille à l'élaboration de procédures de scolarisation, de supports organisationnels et pédagogiques qui ont été expérimentés par les enseignants des dispositifs spécifiques dans le premier et le second degrés. Ils constituent un instrument de pilotage académique abouti qui permet de concilier efficacité pédagogique et rationalisation des moyens.

Ce *Guide pour la scolarisation des EANA* a pour objectif de diffuser ces outils à l'ensemble de la communauté éducative : conseillers et formateurs Casnav, chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants en UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) ou autres dispositifs d'accompagnement linguistique, enseignants de terrain. Il vise à renforcer la mutualisation des ressources relatives à la scolarisation des élèves issus de l'immigration.

Ce guide s'articule autour de trois grands axes chronologiques et fonctionnels, proposant pour chaque étape les procédures, fiches techniques et outils associés :

Accueillir

- Modalités d'accueil et de scolarisation des EANA
- Conseils pour les équipes pédagogiques
- Modalités de fonctionnement des UPE2A

Évaluer

- Procédure d'évaluation scolaire et linguistique des EANA

Inclure

- Modalités d'inclusion et d'accompagnement des EANA
- Conseils pour les équipes pédagogiques (plurilinguisme et diversité culturelle, enseignement-apprentissage du FLS-FLSco)

¹ À l'exception des jeunes allophones inscrits dans un parcours de la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire).

Outils associés : évaluation non-verbale en mathématiques, fiches de liaison, synthèse de l'évaluation en français, tableaux de prise en charge en fonction des profils types, modèles de conventions, tableau de suivi, emploi du temps en UPE2A, bilan pédagogique de fin d'année, évaluation de fin d'année en UPE2A.

QUELQUES SIGLES

Casnav Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

CECRL Cadre européen commun de référence pour les langues

EANA Élève allophone nouvellement arrivé

FLE Français langue étrangère

FLM Français langue maternelle

FLS Français langue seconde

FLSco Français langue de scolarisation

NSA Non ou très peu scolarisé antérieurement


PSA Partiellement scolarisé antérieurement

SA Scolarisé antérieurement

UPE2A Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

A1 | ACCUEILLIR

Modalités d'accueil et de scolarisation des EANA de moins de 16 ans

 Vous êtes directeur d'école ou chef d'établissement dans un secteur bénéficiant ou non d'une UPE2A. Des parents, des adultes référents ou un responsable de foyer d'accueil demandent l'inscription dans votre établissement d'un enfant allophone nouvellement arrivé de moins de 16 ans.

Cadre réglementaire

Un élève allophone est un élève qui parle une ou plusieurs autres langues que le français à son arrivée en France. Est considéré comme EANA tout élève venant de l'étranger, quelle que soit sa nationalité, présent sur le territoire national depuis moins d'un an. Les EANA n'ayant pas une maîtrise suffisante de la langue de scolarisation bénéficient d'un accompagnement linguistique spécifique.

L'obligation d'accueil dans les établissements scolaires s'applique de la même façon pour les EANA que pour les autres élèves. Tout élève en obligation scolaire a un droit d'inscription prioritaire dans son établissement de secteur (établissement défini par la zone géographique du domicile). Il bénéficie d'un enseignement obligatoire de vingt-quatre heures hebdomadaires à l'école et de vingt-six heures au collège.

Dans le premier degré, il appartient au maire de délivrer le certificat d'inscription qui permet au directeur de l'école de procéder à l'admission de l'enfant. Dans le second degré, l'affectation des élèves est du ressort du directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.

N. B. : Les modalités ci-après ne concernent pas les élèves inscrits en école maternelle.

Accueil, inscription et scolarisation

La régularité de la présence en France d'un enfant mineur n'est pas à contrôler. Le chef d'établissement réunit les documents qui lui seront transmis lors de l'inscription : certificat de radiation, livret scolaire ou carnet de notes, certificat de vaccination ou de santé...

Informé ensuite ces personnes des conditions de scolarisation dans l'établissement : horaires, emploi du temps, transport gratuit, accès au restaurant scolaire, achat du matériel et des fournitures, intervention du fonds social, autres aides possibles.

A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France

Procéder à la scolarisation provisoire de l'élève dans une classe ordinaire correspondant à sa classe d'âge, quel que soit son niveau de maîtrise de la langue française et interpellé en parallèle le service de santé scolaire afin que son état général puisse être vérifié, et que sa situation au regard des normes sanitaires soit mise à jour.

Le chef d'établissement informe l'ensemble de la communauté éducative de l'arrivée de cet élève dont la situation de fragilité nécessite l'attention de tous et incite les collègues qui vont le scolariser à favoriser sa bonne inclusion dans la classe.

A3. Accueillir. Scolarisation des EANA en école ou en collège avec ou sans UPE2A

Modalités d'intervention du Casnav : évaluation et construction du projet personnalisé d'inclusion

Le Casnav ou l'enseignant de l'UPE2A de secteur est à contacter pour signaler l'arrivée de l'élève concerné. Lors d'un rendez-vous il procède à une évaluation linguistique et scolaire individuelle sur une heure environ. Lors d'une réunion de synthèse avec l'équipe pédagogique (directeur, chef d'établissement, vie scolaire, équipe pédagogique) il présente les résultats de l'évaluation qu'il confronte aux observations et appréciations des personnes présentes.

Un projet personnalisé d'inclusion est élaboré, précisant d'une part la classe d'inclusion définitive, d'autre part le volume horaire de l'accompagnement linguistique en UPE2A ou en soutien individualisé avec un enseignant volontaire rémunéré en HSE (Heures supplémentaires effectives). Les modalités d'un emploi du temps adapté peuvent être étudiées.

Le conseiller du Casnav ou l'enseignant de l'UPE2A prodigue des conseils organisationnels puis dégage des axes de travail avec l'équipe pédagogique.

Lorsque l'accompagnement linguistique est confié à un ou des enseignants volontaires de l'établissement, à défaut de prise en charge en UPE2A, le conseiller du Casnav ou l'enseignant de l'UPE2A conseille et communique les ressources nécessaires à l'organisation du soutien individualisé en FLS-FLSco.

Détermination de la classe d'inscription

La classe d'inscription définitive est déterminée à l'issue de l'évaluation effectuée par le conseiller académique du Casnav ou l'enseignant UPE2A du secteur, sous couvert de l'IEN ou du chef d'établissement, en fonction de différents paramètres : le niveau scolaire global en mathématiques et en lecture dans la langue de scolarisation antérieure, l'âge et la maturité. L'inscription dans une classe de niveau inférieur à la classe d'âge ne peut se faire que si les prérequis scolaires indispensables à la construction des apprentissages scolaires restent à acquérir.

Accompagnement linguistique

Dans un établissement dont le secteur ne bénéficie pas d'un dispositif UPE2A :

- Après évaluation et concertation avec l'équipe pédagogique, la demande d'HSE (Heures supplémentaires effectives) éventuelle est transmise par le Casnav aux services compétents.
- Lorsqu'il existe un dispositif UPE2A second degré à proximité et selon ses possibilités d'accueil, les élèves de cycle 3 inscrits en premier degré peuvent bénéficier d'un accompagnement dont les modalités sont définies par convention entre la circonscription, l'école, le collège et les parents ou responsables légaux .



Fiches-outils 10, 11 et 12

- En fin d'année scolaire, l'établissement transmet au Casnav l'évaluation de fin d'année complétée par l'équipe pédagogique (enseignants de la classe d'inscription et enseignants chargés de l'accompagnement linguistique).



Fiche-outil 19

Dans un établissement dont le secteur bénéficie d'un dispositif UPE2A :

- Lorsque l'évaluation a été effectuée par un enseignant UPE2A, celui-ci transmet la fiche de liaison au Casnav qui valide, le cas échéant, les modalités et le volume horaire de prise en charge en UPE2A. Dans le second degré, le Casnav transmet au collège d'affectation et au collège d'accueil de l'UPE2A une notification d'inscription pédagogique dans le dispositif.
- L'organisation des prises en charge en UPE2A est coordonnée par le Casnav sous couvert de l'IEN ou du chef d'établissement. La prise en charge des EANA peut être organisée dans l'établissement support de l'UPE2A ou dans différents établissements du secteur en fonction des effectifs d'élèves.

- Lorsque le dispositif se trouve dans un autre établissement, les modalités de prise en charge et d'accompagnement de l'élève sont définies par convention entre la circonscription (dans le premier degré), les deux établissements et les parents ou responsables légaux.



Fiches-outils 10, 11 et 12

Plateforme d'accueil et d'évaluation : l'exemple mis en place pour les collèges de Lille et Roubaix

Cette plateforme¹ concerne l'accueil des EANA sur deux secteurs de fortes arrivées, Lille et communes limitrophes, Roubaix et communes limitrophes (hors Tourcoing).

- Le collège de secteur assure le premier accueil et complète la première de page de la fiche de liaison qu'il transmet au Casnav. Il communique à la famille la date et le lieu de l'évaluation scolaire et linguistique.
- Le Casnav organise ensuite les évaluations linguistiques et scolaires avec le concours des enseignants UPE2A durant des sessions hebdomadaires de trois heures sur chacun des deux secteurs, puis transmet à la DSDEN les propositions d'affectation des élèves évalués.
- Dès réception de la notification d'affectation par la DSDEN, le chef d'établissement procède à l'inscription de l'élève dans une classe ordinaire.

Continuité pédagogique, orientation et certification

Pour les élèves scolarisés en premier degré et susceptibles d'entrer au collège, la mise en place d'une liaison école-collège est de toute importance.

Pour les élèves scolarisés en second degré et susceptibles d'entrer au lycée, on accordera une attention particulière à l'orientation et à l'affectation en coordination avec les services d'orientation (directeurs de CIO, inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation, chef de service académique de l'information et de l'orientation).

Le chef d'établissement veillera à ce que tout EANA scolarisé dans le second degré puisse se présenter à l'examen du DELF (Diplôme d'études en langue française) scolaire. Ce diplôme, qui constitue pour les élèves un véritable levier de motivation et une reconnaissance de leur intégration, pourra leur être remis lors d'une cérémonie citoyenne associant les familles.



À CONSULTER

- A3. Accueillir. Scolarisation des EANA en école ou en collège avec ou sans UPE2A
- A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France
- E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA
- E2. Évaluer. Fonctions et enjeux des fiches de liaison




À UTILISER

1. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA sans UPE2A - école et collège
2. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - école
3. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - collège
10. Convention école-école-représentant légal : Scolarisation d'un EANA bénéficiant...
11. Convention collège-école-représentant légal : Scolarisation d'un EANA scolarisé en école...
12. Convention EPLE-EPLE représentant légal : Scolarisation d'un EANA bénéficiant...
19. Évaluation de fin d'année : Scolarisation d'un EANA dans un établissement sans dispositif...

¹ <http://casnav.ac-lille.fr/documents/circulaire-plateforme-lille-roubaix/view>

A2 | ACCUEILLIR

Modalités d'accueil et de scolarisation des EANA mineurs de plus de 16 ans

 Vous êtes chef d'établissement dans un secteur bénéficiant ou non d'une UPE2A. Des parents, des adultes référents ou un responsable de foyer d'accueil demandent l'inscription dans votre établissement d'un jeune mineur allophone nouvellement arrivé de plus de 16 ans.

Cadre réglementaire

Un élève allophone est un élève qui parle une ou plusieurs autres langues que le français à son arrivée en France. Est considéré comme EANA tout élève venant de l'étranger, quelle que soit sa nationalité, présent sur le territoire national depuis moins d'un an. Les EANA n'ayant pas une maîtrise suffisante de la langue de scolarisation bénéficient d'un accompagnement linguistique spécifique.

Dans le second degré, l'affectation des élèves est du ressort du directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.

Les jeunes mineurs allophones nouveaux arrivants âgés de plus de 16 ans, ne relevant pas de l'obligation d'instruction, doivent bénéficier, autant que faire se peut, des structures d'accueil existantes. Il y a lieu de veiller à ce que leur scolarisation puisse être assurée, en prenant en compte leur niveau scolaire. À cette fin, tout jeune mineur étranger nouvellement arrivé en France et âgé de plus de 16 ans qui souhaite être scolarisé doit se présenter dans le CIO (Centre d'information et d'orientation) le plus proche de son domicile et pouvoir attester de sa minorité s'il séjourne en France sans ses parents (ordonnance de placement provisoire, attestation de délégation de l'autorité parentale...).

Par dérogation, tout jeune mineur allophone âgé de moins de 16 ans ayant l'âge d'être scolarisé au lycée sera évalué selon cette même procédure.

Accueil et scolarisation dans l'académie

Le CIO assure le premier accueil et la passation des tests de mathématiques, puis transmet au Casnav la fiche de liaison complétée ainsi que le test de mathématiques.



Fiche-outil 4, page 1 - fiche-outil 24

Dans la métropole lilloise (bassins 1-2-3-4), le Casnav procède à l'évaluation scolaire et linguistique, formule une préconisation de scolarisation et/ou d'accompagnement en fonction du profil scolaire, puis renvoie au CIO la fiche de liaison complétée.



Fiche-outil 4, page 2

Hors métropole lilloise, l'évaluation linguistique et scolaire est effectuée au CIO du secteur. Lorsque cette évaluation est déléguée par le Casnav à l'enseignant UPE2A du secteur, le CIO renvoie la fiche de liaison complétée au Casnav qui effectue une préconisation de scolarisation et/ou d'accompagnement en fonction du profil scolaire et retourne la fiche de liaison complétée au CIO.



Fiche-outil 4, page 2

Le CIO reçoit le jeune pour un entretien d'orientation, émet des propositions d'affectation sur places vacantes, puis transmet la page 1 de la fiche de liaison complétée à la DSDEN pour affectation. La DSDEN envoie la notification d'affectation à l'établissement, au responsable légal et/ou référent, au CIO et au Casnav.

Le Casnav s'assure, si nécessaire, de la mise en œuvre de l'accompagnement linguistique.

Accueil et scolarisation dans l'établissement

Le chef d'établissement réunit les documents qui lui seront transmis lors de l'inscription : certificat de radiation, livret scolaire ou carnet de notes, certificat de vaccination ou de santé...

Il informe ces personnes des conditions de scolarisation dans l'établissement : horaires, emploi du temps, transport gratuit, accès au restaurant scolaire, achat du matériel et des fournitures, intervention du fonds social, autres aides possibles.



A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France

Il informe l'ensemble de la communauté éducative de l'arrivée de cet élève dont la situation de fragilité nécessite l'attention de tous et incite l'équipe pédagogique à favoriser son inclusion dans la classe.

En parallèle, il interpelle le service de santé scolaire afin que son état général puisse être vérifié et que sa situation au regard des normes sanitaires soit mise à jour.

Accompagnement linguistique

Dans un établissement dont le secteur ne bénéficie pas d'un dispositif UPE2A :

- une demande d'HSE (heures supplémentaires effectives) peut être adressée au Casnav pour l'organisation d'un accompagnement linguistique avec un ou des enseignants volontaires (cours individuel ou micro-dispositif) ;
- en fin d'année scolaire, l'établissement transmet au Casnav l'évaluation de fin d'année complétée par l'équipe pédagogique (enseignants de la classe d'inscription et enseignants chargés de l'accompagnement linguistique).

Dans un établissement dont le secteur bénéficie d'un dispositif UPE2A :

- le Casnav ou l'enseignant UPE2A de secteur sont contactés afin de déterminer les modalités et le volume horaire de prise en charge en UPE2A, conformément aux préconisations effectuées à l'issue de l'évaluation linguistique et scolaire ;
- le Casnav transmet à l'établissement d'affectation et à l'établissement d'accueil de l'UPE2A une notification d'inscription pédagogique dans le dispositif ;
- l'organisation des prises en charge en UPE2A est coordonnée par le Casnav sous couvert du chef d'établissement. La prise en charge des EANA peut être organisée dans l'établissement support de l'UPE2A ou dans différents établissements du secteur en fonction des effectifs d'élèves ;
- lorsque le dispositif se trouve dans un autre établissement, les modalités de prise en charge et d'accom-

pagement de l'élève sont définies par convention entre les deux établissements et les parents ou responsables légaux.



Fiche-outil 12

Certification en FLE

Le chef d'établissement veille à ce que l'élève puisse se présenter à l'examen du DELF (diplôme d'études en langue française) scolaire. Ce diplôme, qui constitue pour les élèves un véritable levier de motivation et une reconnaissance de leur intégration, pourra leur être remis lors d'une cérémonie citoyenne associant les familles.



À CONSULTER

- A4. Accueillir. Scolarisation des EANA en lycée avec UPE2A ou autre dispositif
- A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France
- E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA
- E2. Évaluer. Fonctions et enjeux des fiches de liaison



À UTILISER

- 4. Fiche de liaison : EANA d'âge lycée
- 12. Convention EPLE-EPLE représentant légal : Scolarisation d'un EANA bénéficiant...
- 19. Évaluation de fin d'année : Scolarisation d'un EANA dans un établissement sans dispositif...

A3 | ACCUEILLIR

Scolarisation des EANA en école ou en collège avec ou sans UPE2A

📖 Vous êtes enseignant dans une école ou un collège dont le secteur bénéficie ou non d'une Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants. Un EANA vient de s'inscrire et il ne maîtrise pas ou très peu la langue française. Comment l'aider dans sa scolarisation et faciliter son inclusion ?

Des principes intangibles

Il est important de mettre en place un dispositif évolutif amendable tout au long de l'année tout en prévoyant une action individualisée : il n'y a pas de réponse type, les exigences sont adaptées à chaque élève. L'enseignant doit partager la responsabilité de la prise en charge avec une équipe volontaire, il ne peut s'agir en aucun cas de l'activité d'une seule personne.

Une période d'adaptation

Afin de faciliter l'adaptation, il est conseillé de :

- désigner un adulte référent qui sera l'intermédiaire entre l'élève et les autres adultes de l'établissement. Il peut s'agir d'un enseignant, d'un CPE, d'un PsyEN, d'un documentaliste... ;
- préparer la classe à accueillir cet élève et mettre en place un tutorat avec des élèves volontaires qui le guideront en classe et au cours des différents moments de la journée dans l'établissement ;
- instaurer une période d'observation d'au moins deux semaines avant de finaliser l'organisation du dispositif d'inclusion. Durant celle-ci, des tests d'évaluation pourront être effectués. Pendant ce temps, l'élève assiste aux cours et il est associé, selon ses capacités, aux activités proposées à l'ensemble de la classe.

Mise en place du dispositif d'inclusion

À l'issue de la période d'accueil-adaptation, un conseiller du Casnav ou l'enseignant de l'UPE2A procède à une évaluation individuelle suivie d'une réunion de synthèse avec l'équipe pédagogique (directeur, chef d'établissement, vie scolaire, équipe pédagogique...).

- Un projet personnalisé d'inclusion est élaboré, précisant d'une part la classe d'inclusion définitive, d'autre part le volume horaire de l'accompagnement linguistique en UPE2A ou en soutien individualisé avec un enseignant volontaire rémunéré en HSE (heures supplémentaires effectives).
- Les modalités d'un emploi du temps personnalisé sont étudiées, prévoyant des moments où l'élève suit les cours de sa classe d'inscription (EPS, arts plastiques, éducation musicale, mathématiques, langue vivante...), des moments où il peut suivre des cours dans d'autres classes conformément à son niveau dans les différentes disciplines (mathématiques, français...) et des temps d'aide personnalisée ou d'accompagnement scolaire. Le conseiller du Casnav ou l'enseignant de l'UPE2A prodigue des conseils organisationnels et pédagogiques, puis dégage des axes de travail avec l'équipe enseignante.
- Lorsque l'accompagnement linguistique est confié à un ou des enseignants volontaires de l'établissement à défaut de prise en charge en UPE2A, le conseiller du Casnav ou l'enseignant de l'UPE2A donne les conseils et communique les ressources nécessaires à l'organisation du soutien individualisé en FLS-FLSco.

Liaison entre l'UPE2A et la classe ordinaire

Lorsque l'élève est pris en charge par un enseignant UPE2A, en tant que personne-ressource, celui-ci collabore avec l'équipe pédagogique durant toute la durée de l'accompagnement linguistique afin de favoriser l'inclusion dans les différentes disciplines.

L'enseignant de l'UPE2A transmet régulièrement à l'équipe pédagogique des bilans traduisant les progrès en français afin de travailler en concertation sur l'évolution du parcours scolaire.



À CONSULTER

- A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France
- A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA
- A7. Accueillir. Modalités de fonctionnement des UPE2A
- I1. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires
- E2. Évaluer. Fonctions et enjeux des fiches de liaison



À UTILISER

1. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA sans UPE2A - école et collège
2. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - école
3. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - collège
5. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école sans UPE2A
6. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège sans UPE2A
7. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école avec UPE2A
8. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège avec UPE2A
18. Bilan trimestriel en UPE2A
19. Évaluation de fin d'année : Scolarisation d'un EANA dans un établissement sans dispositif...

A4 | ACCUEILLIR

Scolarisation des EANA en lycée avec UPE2A ou autre dispositif

▣ Vous êtes enseignant dans un établissement où un élève allophone nouvellement arrivé (EANA) vient d'être affecté. Cet élève, s'il ne maîtrise pas ou très peu la langue française, peut bénéficier d'un suivi pour l'apprentissage du FLS-FLSco en dispositif spécifique : UPE2A ou micro-dispositif selon les possibilités sur le secteur. Son profil scolaire et ses besoins en FLS-FLSco ont été déterminés avant son affectation lors de l'évaluation initiale (cf. la procédure académique CIO-Casnav : <https://casnav.site.ac-lille.fr/eana-textes-officiels/>).

Comment l'aider dans sa scolarisation et faciliter son inclusion ?

Des principes intangibles

L'enseignant prend connaissance de la fiche de liaison telle que préconisée par la procédure académique CIO-Casnav et s'appuie sur le positionnement initial : profil scolaire, niveau en mathématiques, langues d'origine, compétences en langue française.

Il met ensuite en place un dispositif évolutif amendable tout au long de l'année, en collaboration avec l'enseignant de FLS-FLSco et partage la responsabilité de la prise en charge entre l'équipe et l'enseignant du dispositif FLS-FLSco : il ne peut s'agir en aucun cas de l'activité d'une seule personne.

Il faut prévoir une action individualisée : il n'y a pas de réponse type, les exigences sont adaptées aux besoins de chaque élève en fonction de son profil, de ses points forts, de ses difficultés et tiennent compte de son projet personnel.

Une période d'adaptation

Afin de faciliter l'adaptation, il est conseillé de :

- désigner un adulte référent qui sera l'intermédiaire entre l'élève, le dispositif d'apprentissage du FLS-FLSco et les autres adultes de l'établissement qui suivront l'élève (CPE, enseignants, COP, documentaliste...);
- préparer la classe à accueillir cet élève et mettre en place un tutorat avec des élèves volontaires qui le guideront en classe et au cours des différents moments de la journée dans l'établissement ;
- instaurer une période d'adaptation d'au moins deux semaines avant de finaliser l'organisation du dispositif d'inclusion. Pendant ce temps, l'élève assiste aux cours et il est associé, selon ses capacités, aux activités proposées à l'ensemble de la classe.

Mise en place du dispositif d'inclusion

Pendant la période d'accueil-adaptation, l'enseignant du dispositif FLS-FLSco propose un emploi du temps pour les prises en charge en FLS-FLSco conforme au volume horaire déterminé lors de l'évaluation initiale. Un temps de coordination entre l'enseignant du dispositif, l'équipe pédagogique et/ou le référent de l'élève permet de définir les priorités : cours en inclusion, principes d'évaluation, aides et adaptations à envisager, écueils à éviter...

Les modalités d'un emploi du temps personnalisé sont étudiées, prévoyant les moments où, en fonction de son profil scolaire et de ses capacités, l'élève suit les cours de sa classe d'inscription, les temps de soutien personnalisé ou d'accompagnement scolaire (CDI, assistant d'éducation ou enseignant volontaire...), en complément des cours de FLS-FLSco dispensés en dispositif spécifique (UPE2A ou micro-dispositif). L'enseignant de FLS-FLSco est associé à l'équipe pédagogique afin d'organiser le suivi et dégage avec elle les axes de travail prioritaires dans les différentes disciplines.

En lycée professionnel, l'inclusion dans les disciplines techniques et professionnelles est à privilégier, en veillant à mettre en place les étayages nécessaires.

Liaison entre le dispositif FLS-FLSco et la classe ordinaire

En tant que personne-ressource, l'enseignant du dispositif FLS collabore avec l'équipe pédagogique durant toute la durée de l'accompagnement linguistique afin de favoriser l'inclusion dans les différentes disciplines.

Il transmet régulièrement à l'équipe pédagogique des bilans traduisant les progrès en FLS-FLSco afin de travailler en concertation sur l'évolution du parcours scolaire.

À CONSULTER

- [A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France](#)
- [A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA](#)
- [A7. Accueillir. Modalités de fonctionnement des UPE2A](#)
- [12. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées](#)

À UTILISER

- [4. Fiche de liaison : EANA d'âge lycée](#)
- [9. Orientation et prise en charge selon les profils : EANA d'âge lycée](#)
- [18. Bilan trimestriel en UPE2A](#)

A5 | ACCUEILLIR

Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France

☒ L'obligation d'accueil dans les écoles et les établissements s'applique de la même façon pour les élèves allophones nouvellement arrivés en France que pour les autres élèves. Cet accueil commence par une information claire et accessible qui présente le système éducatif français, les droits et devoirs des familles et des élèves ainsi que les principes qui régissent le fonctionnement de l'École.

Place des langues

La langue étant le premier vecteur de la culture, il est essentiel de promouvoir plurilinguisme et interculturelité dans la perspective d'une intégration réussie au sein de l'école et la société françaises.

La langue familiale, tout comme la culture d'origine, doit donc être reconnue, valorisée et pratiquée en famille. Dans le cas contraire, la langue et la culture du pays d'accueil prennent une position dominante (diglossie) qui provoque inconsciemment des réactions de rejet et nuit fortement à l'intégration.

La majeure partie des compétences langagières et linguistiques sont transférables d'une langue à l'autre. Du point de vue des apprentissages, mieux vaut pratiquer la langue d'origine avec naturel et qualité à la maison, plutôt que parler le français de manière artificielle et approximative.

En revanche, il faut encourager toutes les activités socio-éducatives en langue française en dehors de l'école, afin de favoriser l'apprentissage de la langue en tant que support de communication.

Informations à communiquer aux familles pendant leur accueil

Quelles langues parler à la maison ?

Il est important de conseiller de ne pas forcer à parler français à la maison mais, au contraire, de pratiquer la (ou les) langue(s) d'origine et éventuellement de continuer à l'étudier à l'école, avec le CNED, au centre social...

En revanche, il est recommandé d'utiliser des supports audiovisuels en langue française : télévision, jeux, logiciels éducatifs et d'accompagnement scolaire... et d'encourager les activités sportives, culturelles, sociales, et l'aide aux devoirs (clubs, centres sociaux, centres de loisirs, centres de vacances).

Informations de base

On précisera le fonctionnement de la scolarité (emploi du temps, horaires de cantine, matériel nécessaire...), tout en donnant les contacts utiles dans l'établissement (administration, professeur principal, CPE, représentants de parents d'élèves) mais aussi quelques adresses utiles comme les coordonnées du centre social de quartier, du centre de loisirs, des associations socioculturelles et périscolaires, des clubs de sport, des cours de français pour adultes, de la mission locale...

À CONSULTER

- A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA
- I1. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires
- I2. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées
- I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

RESSOURCES POUR LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Fiches repères pour l'accueil des élèves et des parents

<https://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>

Ces fiches sont le résultat d'un groupe de travail national. Elles ont pour objectif de guider les chefs d'établissement, les directeurs d'école, les équipes éducatives dans leurs choix organisationnels et pédagogiques.

Elles rappellent les principes et les modalités concrètes de l'accueil des EANA, qu'ils soient scolarisés à l'école primaire, au collège, au lycée ou tout

autre dispositif. Elles mettent l'accent sur l'importance d'accompagner et de rassurer les parents et les élèves allophones nouvellement arrivés pour qu'ils s'engagent avec confiance dans une nouvelle scolarité en France.

- Fiche 1 : Réussir l'accueil dans l'institution
- Fiche 2 : Le déroulement de l'accueil dans le premier degré
- Fiche 3 : Le déroulement de l'accueil dans le second degré : du premier accueil à l'affectation
- Fiche 4 : Favoriser l'inclusion dans les écoles et établissements scolaires

RESSOURCES POUR LES FAMILLES

Le livret d'accueil bilingue

<https://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>

Le livret d'accueil est un outil d'information et de communication qui s'adresse aux parents et aux EANA découvrant le système éducatif français. Ce document explique l'organisation de la scolarité à l'école, au collège et au lycée, ainsi que l'accompagnement spécifique qui sera mis en œuvre pour l'apprentissage du FLS-FLSco.

Il se présente sous la forme d'un livret bilingue traduit actuellement en treize langues, avec une version audio. Ce livret et sa version audio peuvent être mis à la disposition des parents et des élèves dès le premier accueil afin de faciliter la prise de repères dans le système scolaire.

Parlons français, c'est facile

<http://parlons-francais.tv5monde.com>

Un site pour permettre aux parents de s'initier à la langue française en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, portugais, chinois et arabe). Des activités ludiques et récréatives basées sur des documents authentiques et des webdocumentaires réalisés par TV5 MONDE.

OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants)

<http://casnav.ac-lille.fr/oepre>

Un dispositif pour permettre aux parents de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants :

- apprentissage du français ;
- connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école ;
- connaissance des valeurs de la République.

A6 | ACCUEILLIR

Profil scolaire et linguistique des EANA

☒ Un EANA est un élève qui, à l'origine, parle une autre langue que celle du pays d'accueil et du système éducatif dans lequel il se trouve. Le fait de parler une langue maternelle autre que le français n'est pas un obstacle mais constitue un socle sur lequel l'élève peut construire la maîtrise de la langue française. À l'arrivée des élèves allophones, il est nécessaire de connaître et de tenir compte de leur répertoire langagier.

Profils linguistiques

Le sigle EANA recouvre des profils très hétérogènes. Les EANA maîtrisent parfois une ou plusieurs langues (langue maternelle, langue véhiculaire, langue[s] de scolarisation...). Certains jeunes sont issus de familles dont la culture orale est prédominante, d'autres sont originaires de pays dont les langues vernaculaires ne sont pas écrites (arabes dialectaux, langues africaines, etc.). Pour chacune des langues, le niveau de maîtrise et de compétences peut donc être très variable.

Pour identifier ces acquis et définir le profil linguistique d'un élève, les EANA sont évalués durant les premières semaines de leur scolarisation.

E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA

Des tests en langue d'origine servent à mesurer le degré de familiarisation avec l'écrit et à évaluer les acquis en compréhension écrite (explicite, implicite). Lorsqu'un support est disponible, l'élève sera évalué à l'écrit (voir un exemple de test accessible sur le site de Réseau Canopé : www.reseau-canope.fr/eana-outils-de-valuation-en-langue-dorigine/evaluation-en-langue-dorigine.html). Le fait de connaître les propriétés phonologiques et grammaticales des langues d'origine permettra d'anticiper les difficultés propres à chaque EANA.

Il est nécessaire de prendre en compte les compétences des EANA dans leur langue maternelle pour les réutiliser dans l'apprentissage du français.

Voir les fiches-langues disponibles sur le site Langues et grammaires en (Île-de)France (www.lgidf.cnrs.fr/outils-pedagogiques), projet soutenu, entre autres, par la Délégation générale de la langue française et des langues de France. Chaque fiche présente une langue, ses caractéristiques externes et quelques propriétés phonologiques et grammaticales saillantes, dans une optique contrastive avec le français.

Quelques interférences à prendre en considération

Le passage de la langue maternelle ou première au français langue seconde se fait de manière transitoire. Le terme « interlangue » permet de désigner la phase de structuration pendant laquelle l'élève va tâtonner. La langue maternelle va influencer la production en langue française sur les plans syntaxique, morphologique et lexical, entre autres. Les erreurs commises pendant cette phase sont fréquentes et font partie du processus d'apprentissage.

La plupart des EANA partiellement scolarisés ou normalement scolarisés arrivent lecteurs, dans une écriture alphabétique ou non alphabétique. L'élève allophone lecteur/scripteur ne va donc pas réapprendre à lire. Il va découvrir un nouveau système d'écriture (pour le français : écriture alphabétique à caractères latins), dont la relation aux sons de la langue obéit à des conventions particulières qu'il s'agira d'acquérir.

Ces interférences culturelles affectent la linguistique mais également la sémantique (la gestuelle, l'interprétation des contacts...). Certains EANA devront se familiariser avec ces nouveaux codes comme les modalités de prise de parole en classe.

Situation des EANA-NSA

De plus en plus d'élèves allophones n'ont pas pu suivre une scolarité régulière dans leur pays d'origine et intègrent l'école sans avoir été scolarisés antérieurement. Certains ne disposent pas des prérequis culturels et linguistiques indispensables à l'entrée dans la langue écrite. « L'inclusion de ces enfants et adolescents en classe ordinaire est particulièrement délicate en raison du décalage culturel, linguistique et scolaire, notamment lorsque les conditions de vie en France entraînent un absentéisme important (familles sans ressources vivant en habitat précaire, jeunes mineurs isolés en attente d'hébergement, etc.)¹. »

Les élèves NSA doivent se familiariser avec l'univers de l'école et celui de la langue écrite afin de pouvoir engager un processus initial d'apprentissage de la lecture-écriture en français. Un travail d'analyse phonologique régulier, préalable à l'entrée dans l'écrit, permettra aux EANA-NSA de s'imprégner des caractéristiques sonores du français.

Valoriser les savoirs des EANA

La culture d'origine des EANA peut être valorisée lors de séances de classe. En cours de français ou de lecture, par exemple, on pourra étudier un conte ou une poésie du pays de l'EANA, ou présenter deux variantes d'un même texte. Le cours de découverte du monde ou d'histoire sera l'occasion de s'intéresser aux caractéristiques physiques du pays de l'EANA.

Les connaissances linguistiques des EANA peuvent également être mises en valeur. De nombreuses activités peuvent être proposées en classe pour développer une compétence plurilingue pour tous les élèves.



À CONSULTER

A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France

I1. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires


I2. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées

I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

¹ Beaugrand Céline, Lecocq Bertrand, *Écrire en FLS et FLSco : apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, Réseau Canopé, univers « Agir », 2018.

A7 | ACCUEILLIR

Modalités de fonctionnement des UPE2A

 Vous êtes chef d'un établissement accueillant une UPE2A. Les modalités d'accueil et de suivi des élèves allophones arrivants sont inscrites dans les projets d'école et d'établissement et impliquent l'ensemble de l'équipe éducative.

UPE2A et accompagnements adaptés

Les EANA sont inscrits à temps plein en classe ordinaire. Les dispositifs UPE2A permettent de regrouper ces élèves pour leur dispenser un enseignement spécifique, l'objectif essentiel étant la maîtrise du français comme langue de scolarisation.

Outre la prise en charge en UPE2A, les EANA doivent pouvoir bénéficier de mesures d'aide adaptées à leurs besoins pour atteindre un niveau compatible avec les exigences des enseignements délivrés en classe ordinaire. Les dispositifs d'accompagnement personnalisé ainsi que l'accompagnement éducatif sont des leviers susceptibles de les aider à atteindre cet objectif.

Modalités d'inclusion en classe ordinaire

Dès leur inscription dans un établissement, les élèves allophones nouveaux arrivants sont accueillis et inclus à temps plein dans une classe ordinaire durant une semaine au minimum avant toute prise en charge en UPE2A. Ils sont accompagnés par un enseignant référent et un élève tuteur désigné par l'enseignant qui veillent à la qualité de ce premier accueil.

Durant l'année scolaire, des semaines d'inclusion à temps plein en classe ordinaire seront organisées, par exemple en fin de période, par l'équipe pédagogique, en lien avec l'enseignant UPE2A qui accompagnera les élèves en co-intervention.

Modalités d'accompagnement linguistique en UPE2A

L'accompagnement par l'enseignant de l'UPE2A dure environ une année. Les élèves allophones non ou très peu scolarisés antérieurement peuvent bénéficier d'une année supplémentaire en dispositif UPE2A. Pour des élèves particulièrement en difficulté, en parallèle aux autres dispositifs d'accompagnement existants, un accompagnement limité en volume horaire et en durée pourra être poursuivi quelques mois au-delà de la deuxième année.

Les différents groupes pris en charge au sein du dispositif UPE2A ne pourront dépasser quinze élèves. Quels que soient le profil scolaire et le niveau en français des EANA, une certaine souplesse est possible en fonction des contextes quant à la détermination des volumes horaires d'accompagnement en UPE2A, à condition de ne pas excéder un volume horaire total maximum.

Le tableau ci-dessous précise le volume horaire hebdomadaire maximum selon les profils d'élèves et les années de prise en charge :

Volume horaire hebdomadaire maximum en UPE2A

NSA	PSA		SA	
Années 1 et 2	Année 1	Année 2	Année 1	Année 2
6 à 9 h (cycle 2) 9 à 12 h (cycle 3) 12 à 18 h (cycle 4)	9 à 12 h	3 à 6 h	6 à 9 h	0 à 3 h

NSA : Non ou très peu scolarisés antérieurement

PSA : Partiellement scolarisés antérieurement

SA : Scolarisés antérieurement

Toute prise en charge supérieure aux limites prévues, en volume et/ou en durée, devra faire l'objet d'une demande de dérogation circonstanciée qui sera examinée par une commission académique constituée par le Casnav.



15. Inclure. Principes pédagogiques de base pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSco en dispositif spécifique

Principes pédagogiques d'accompagnement des EANA-SA et PSA

Les élèves allophones arrivants scolarisés antérieurement doivent bénéficier d'emblée d'une part importante de l'enseignement proposé en classe ordinaire, a fortiori dans les disciplines où leurs compétences sont avérées (mathématiques, langue vivante étrangère).

Dans les collèges accueillant un nombre important d'élèves allophones, il serait souhaitable que les emplois du temps correspondent afin que les EANA aient la possibilité de suivre l'intégralité de l'horaire de ces disciplines tout en bénéficiant d'un accompagnement par le dispositif UPE2A.

Les UPE2A dispensent à ces élèves un enseignement du français langue seconde et du français langue de scolarisation en complémentarité avec les autres enseignements qui doivent être suivis en classe ordinaire.

Principes pédagogiques d'accompagnement des EANA-NSA

Les UPE2A permettent aux EANA non ou très peu scolarisés antérieurement d'apprendre le français et d'acquérir les prérequis scolaires indispensables à la construction des connaissances et compétences de base correspondant aux cinq piliers des cycles 2 et 3.

Il convient de veiller à l'inclusion de ces élèves dans les classes ordinaires lors des cours où la maîtrise du français écrit n'est pas fondamentale (éducation physique et sportive, enseignements artistiques...).



À CONSULTER

E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA

E2. Évaluer. Fonctions et enjeux des fiches de liaison

15. Inclure. Principes pédagogiques de base pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSco en dispositif spécifique



À UTILISER

Toutes les fiches-outils sont consultables pour cette thématique.

E1 | ÉVALUER

Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA

☒ Une évaluation scolaire et linguistique est proposée par un enseignant de l'UPE2A ou un conseiller du Casnav pour tout EANA depuis moins de douze mois. L'objectif de cette évaluation est de déterminer un profil scolaire et linguistique pour tout EANA intégrant le système scolaire français. Elle permet de définir les compétences déjà acquises par l'élève dans sa scolarité antérieure. À partir des résultats de cette évaluation, une réponse pédagogique personnalisée sera proposée (modalités d'accompagnement linguistique, outils, supports, conseils pédagogiques aux enseignants prenant en charge cet élève...).

Pour les élèves scolarisés antérieurement, un comparatif des systèmes scolaires permet de situer l'élève dans le système scolaire français : <http://casnav.ac-lille.fr/documents/tableau-comparatif-des-systemes-scolaires/view>

Évaluation du niveau scolaire

Les évaluations des compétences en mathématiques, en langue de scolarisation antérieure et en langue vivante étrangère permettent de positionner l'élève dans un niveau de classe. Elles fournissent également aux enseignants des éléments pour construire une progression personnalisée en fonction des compétences déjà maîtrisées et des éventuelles lacunes constatées.

Une évaluation progressive en mathématiques du cycle 2 au cycle 4

– Évaluations non-verbales en mathématiques pour élèves allophones (Casnav Lille).



Fiches-outils 24 et 25

– EANA - Outils d'évaluation en langue d'origine : mathématiques et compréhension de l'écrit (Réseau Canopé/Casnav Aix-Marseille).

Tests disponibles dans vingt-cinq langues (du cycle 2 au cycle 4) sur le site de Réseau Canopé (albanais, allemand, anglais, arabe, arménien, bulgare, chinois, espagnol, français, géorgien, italien, macédonien, monténégrin, pachto, polonais, portugais, roumain, russe, serbe alphabet cyrillique, serbe alphabet latin, tamoul, tchéchène, thaï, turc, ukrainien).

Ces tests étant assez détaillés pour chaque cycle, le temps de passation est plus long.

www.reseau-canope.fr/eana-outils-devaluation-en-langue-dorigine

Une évaluation en langue de scolarisation antérieure (compréhension écrite)

– Là où sont nos paires : test niveau CP.

Disponible en quarante-huit langues. Niveau GS/CP, exercice d'appariement image-mot, proposé aux élèves de 6 ans ou aux élèves plus âgés ayant été peu scolarisés.

www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires

- Tests CRAVIE Strasbourg, cycles 2 et 3
Test progressif de compréhension écrite
www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrivees/ressources-premier-degre/outils-de-positionnement2
- EANA - Outils d'évaluation en langue d'origine (Réseau Canopé/Casnav Aix-Marseille/Casnav Lille)
Tests progressifs de compréhension écrite disponibles sur le site de Réseau Canopé en vingt-cinq langues (du cycle 2 au cycle 4), dont certaines ne sont pas proposées dans les autres tests (exemple : pachto, tché-tché). Ces tests étant assez détaillés pour chaque cycle, le temps de passation est plus long.
www.reseau-canope.fr/eana-outils-devaluation-en-langue-dorigine/evaluation-en-langue-dorigine

Une évaluation en langue vivante étrangère

Les élèves scolarisés antérieurement peuvent aussi être évalués en LVE, notamment en anglais.

Évaluation orale et écrite des compétences en français

L'évaluation diagnostique en français permet de déterminer les besoins, conformément à l'échelle de niveaux et aux indicateurs du CECRL, en compréhension orale (CO), production orale (PO), interaction orale (IO), compréhension écrite (CE), production écrite (PE).

Les niveaux dans chaque compétence (GD/A1.1 /A1/A2 /B1) sont reportés sur la fiche de synthèse puis sur la fiche de liaison de l'élève. Une attention particulière est portée sur le passage de l'oral à l'écrit (oraliser, graphier, transcrire).



Fiches-outils 1, 2, 3 ou 4 et 23

De nombreux tests d'évaluation sont proposés sur les sites des Casnav pour évaluer la maîtrise de la langue française dans les différentes compétences en français.

Pour les élèves scolarisés antérieurement ayant appris le français en établissement scolaire dans le second degré (ex : lycée français, école bilingue...), un test de FLSCO est proposé afin de vérifier si l'élève a besoin d'un accompagnement en FLS-FLSCO.



À CONSULTER

E2. Évaluer. Fonctions et enjeux des fiches de liaison



À UTILISER

1. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA sans UPE2A - école et collège
2. Fiche de liaison Scolarisation des EANA avec UPE2A - école
3. Fiche de liaison Scolarisation des EANA avec UPE2A - collège
4. Fiche de liaison : EANA d'âge lycée
7. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école avec UPE2A
8. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège avec UPE2A
9. Orientation et prise en charge selon les profils : EANA d'âge lycée
23. Fiche de synthèse : Évaluation en français pour élèves allophones
24. Évaluation positionnement non-verbale en mathématiques pour élèves allophones
25. Évaluation diagnostique non-verbale en mathématiques pour élèves allophones

E2 | ÉVALUER

Fonctions et enjeux des fiches de liaison

La fiche de liaison (FDL) a été conçue, expérimentée et améliorée de manière collégiale par les conseillers Casnav avec le concours d'enseignants UPE2A expérimentés et continue de faire ses preuves au quotidien. Il s'agit d'un document qui synthétise les informations recueillies durant l'évaluation initiale afin de déterminer les besoins et construire avec l'équipe pédagogique un projet personnalisé d'inclusion.

Un document institutionnel et standardisé

La FDL fait partie des documents institutionnels présentés dans ce guide, cité dans la circulaire académique (cf. <https://casnav.site.ac-lille.fr/eana-textes-officiels/>) comme outil de référence pour tous les acteurs impliqués dans la scolarisation des EANA. Elle présente donc un caractère officiel auprès des partenaires (enseignants, directeurs et chefs d'établissements, inspecteurs).

La FDL est un outil de communication et de suivi des élèves sur le plan régional, voire national, visant à améliorer l'efficacité et l'équité. Elle a vocation à être communiquée aux enseignants de différentes écoles, notamment en cas de déménagement. Il est donc essentiel que les différentes informations qui y figurent soient facilement repérables grâce à une organisation uniformisée en différentes rubriques clairement identifiables.

Une bonne gestion des moyens

Trois étapes chronologiques sont clairement identifiées dans la FDL :

- avant l'évaluation : la première page comporte les informations générales qui peuvent être renseignées au préalable par l'établissement ;
- l'évaluation : les pages 2 et 3 résument le profil linguistique et scolaire de l'élève. La page 3 permet de synthétiser les informations essentielles, d'être complétée au besoin par d'autres informations pertinentes et, enfin, de faire des propositions en vue de la réunion de synthèse (classe d'inscription définitive, aménagements, mesures d'accompagnement, prise en charge en FLS-FLSco...);
- l'organisation du dispositif d'accueil-inclusion : la dernière page est à compléter avec l'équipe pédagogique et doit être actée par le directeur ou le chef d'établissement. Il s'agit d'un projet personnalisé qui doit être officialisé et, dans certains cas, validé par la hiérarchie (classe d'âge...).

Les renseignements demandés ont pour finalité la bonne gestion des moyens attribués pour chaque élève. L'enseignant de l'UPE2A, qui procède à l'évaluation d'un élève et renseigne la FDL, s'engage par les informations et propositions de prise en charge qu'il communique au Casnav. Ce faisant, il atteste et justifie une utilisation de moyens spécifiques attribués à un établissement. Étape intermédiaire dans le circuit de la fiche de liaison, le Casnav, en tant que structure académique, s'engage également auprès de l'institution par les propositions d'utilisation des moyens indiqués.

Une réponse aux besoins de chaque élève

Il est nécessaire que la proposition de volume horaire de prise en charge en FLS-FLSco, établie par l'évaluateur dans le feuillet de l'étape 3, soit conforme aux caractéristiques du profil de l'élève (degré de scolarisation antérieure, compétences plurilingues), lui-même en cohérence avec les éléments figurant en étape 2 (niveau en mathématiques, maîtrise de la langue scolaire d'origine en compréhension écrite, niveau de maîtrise du français à l'oral et à l'écrit selon l'étalement du CECRL).

Des informations à usage strictement pédagogique

Les conseillers du Casnav doivent disposer d'informations suffisamment précises pour pouvoir assurer leur fonction d'expertise en toute connaissance de cause, puisqu'ils engagent leur propre responsabilité sur la foi des informations fournies. C'est pourquoi il est indispensable que les informations suivantes soient correctement renseignées :

- la date de naissance qui permet de bien identifier l'élève et de valider un niveau de classe d'inclusion ;
- la date d'arrivée en France et de première inscription permettant d'attribuer la qualité de « EANA » à l'élève donc relevant des dispositions des circulaires nationales ;
- le niveau en mathématiques et en compréhension écrite de la langue de scolarisation antérieure qui permet de déterminer un profil scolaire global ;
- le niveau en français dans les différentes compétences du CECRL qui permet de déterminer les besoins ;
- la classe d'inclusion, les modalités de prise en charge et d'accompagnement linguistique.

En revanche, il est indispensable de veiller à la confidentialité des données personnelles et à la protection de la vie privée. En particulier, ne peuvent y figurer les photographies des enfants et toutes informations relatives au vécu ou au contexte familial qui ne concerneraient pas strictement le cadre scolaire.

Un outil indispensable à tous les acteurs concernés

Pour l'évaluateur (enseignant en UPE2A ou conseiller Casnav)

- Durant l'évaluation, la FDL permet de rappeler au fur et à mesure toutes les informations utiles qu'il est nécessaire de renseigner. Ces informations permettent d'identifier précisément les besoins, d'informer les enseignants susceptibles d'accueillir et de prendre en charge l'élève, et, enfin, de garder une trace du projet personnalisé d'inclusion élaboré après l'évaluation avec l'équipe pédagogique.
- La FDL est complétée au fur et à mesure de l'évaluation, ainsi que les fiches de synthèse en mathématiques et français, ce qui permet de n'oublier aucune information et de laisser une copie dans l'établissement sans avoir à l'envoyer ensuite, afin que l'équipe pédagogique puisse mettre en œuvre sans délai le projet personnalisé.

Pour les enseignants de classe ordinaire, directeurs et chefs d'établissements

- La fiche de liaison :
 - restitue les informations recueillies durant l'évaluation ;
 - permet d'acter les modalités de prise en charge décidées en commun durant la réunion de synthèse ;
 - permet de mettre en œuvre un projet personnalisé d'inclusion, d'adapter l'enseignement aux besoins de l'élève et d'estimer en fin d'année les progrès accomplis ;
 - permet de communiquer auprès du supérieur hiérarchique afin qu'il puisse valider si nécessaire les modalités de scolarisation (classe d'inscription, prise en charge, accompagnement pédagogique...).
- La fiche de synthèse en mathématiques offre à l'enseignant un diagnostic des compétences sur différents niveaux qui lui permet de construire un programme d'apprentissage personnalisé ou d'adapter son enseignement.

- La fiche de synthèse en français rappelle de manière succincte les compétences en langue orale et écrite selon les différents niveaux du CECRL. Elle permet aux enseignants de classes ordinaires d'identifier rapidement le niveau des élèves pour chacune des compétences et évite à l'évaluateur de devoir expliciter à la fois ce qui est acquis et ce qui doit l'être.

Pour le Casnav

- La FDL permet de constituer une base centralisée contenant les dossiers de tous les EANA évalués et pris en charge dans l'académie. Cette base EANA est un outil essentiel qui permet un suivi pédagogique des élèves à l'instant T sans avoir à solliciter les collègues UPE2A au coup par coup, tâche d'autant plus ardue lorsqu'il s'agit d'élèves pris en charge les années précédentes, notamment lorsque l'enseignant n'est plus joignable ou n'a pas conservé les dossiers.
- Elle permet également d'accompagner et tutorer les collègues peu expérimentés qui ne maîtrisent pas encore assez précisément les techniques et outils d'évaluation, les compétences et niveaux du CECRL, les modalités de prise en charge en fonction des profils, etc.

À CONSULTER


- E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA
- I1. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires
- I2. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées

À UTILISER

- 1. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA sans UPE2A - école et collège
- 2. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - école
- 3. Fiche de liaison : Scolarisation des EANA avec UPE2A - collège
- 4. Fiche de liaison : EANA d'âge lycée
- 5. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école sans UPE2A
- 6. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège sans UPE2A
- 7. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA à l'école avec UPE2A
- 8. Prise en charge selon les profils types : Scolarisation des EANA au collège avec UPE2A
- 9. Orientation et prise en charge selon les profils : EANA d'âge lycée
- 23. Fiche de synthèse : Évaluation en français pour élèves allophones
- 24. Évaluation positionnement non-verbale en mathématiques pour élèves allophones
- 25. Évaluation diagnostique non-verbale en mathématiques pour élèves allophones

I1 | INCLURE

Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires

 L'arrivée d'un élève allophone dans une école nécessite l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet individualisé. Quel travail spécifique l'enseignant de la classe peut-il envisager en fonction des compétences déjà développées par l'élève ?

Accueillir le nouvel élève et favoriser son inclusion

L'enseignant prépare la classe à accueillir l'élève : pour cela, il convient de s'intéresser à l'endroit d'où il vient et aux raisons éventuelles de son arrivée (exploitation possible en histoire-géographie).



A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA

Il travaillera ensuite sur les notions d'accueil, d'hospitalité, d'entraide, par des mises en situation avec les autres élèves en essayant d'imaginer les difficultés auxquelles il est confronté (éducation à la citoyenneté). Il est judicieux d'installer l'élève parmi les premiers rangs, de lui laisser le temps de « poser ses valises » et de s'assurer qu'il dispose du matériel de base pour la classe (cahiers, classeurs, matériel...). Il sera important de le solliciter à l'oral, particulièrement lors des activités en EPS, musique, arts plastiques, manipulations et expérimentations dans les disciplines scientifiques...

La mise en place d'un tutorat est recommandée : un ou plusieurs élèves se proposent pour être tuteurs. Leur candidature est validée par les enseignants qui doivent :

- effectuer l'accompagnement en classe mais aussi en interclasse ;
- réserver une place libre au(x) tuteur(s) près de l'élève ;
- veiller à la rotation des tuteurs (une semaine par élève) ;
- favoriser le plurilinguisme et la réciprocité des apprentissages en valorisant la langue et la culture d'origine.



I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

Pour les élèves NSA, il est nécessaire de prévoir quelques aménagements supplémentaires :

- visite de l'école et lieux usuels ;
- présentation des référents (équipe enseignante, intervenants, personnels de l'école) ;
- présentation des outils et supports utilisés en classe, tenue(s) pour le sport, la piscine ;
- présentation du métier d'élève et des attentes de l'institution scolaire.

Privilégier la compréhension

L'enseignant adopte une attitude linguistique empathique et altruiste visant à faciliter la compréhension :

- veiller au débit, à l'articulation, à la clarté linguistique et soigner l'écriture au tableau ;
- privilégier l'usage de consignes simples en français standard ;
- généraliser l'usage de pictogrammes et de référents visuels (affichage ou porte-vues) ;
- automatiser l'usage de structures syntaxiques par la mémorisation et la répétition.

Enseigner le français dans toutes les disciplines

Le cours disciplinaire est pensé comme un cours de français (« Dans un premier temps, je n'enseigne pas l'histoire, mais le français de la discipline histoire ») :

- autoriser un temps d'observation pour les premières séances pendant lesquelles l'élève ne notera que quelques éléments ;
- écrire lisiblement au tableau la discipline et le sujet du cours ;
- noter sur le côté droit du tableau le plan, des mots-clés, une formule, une phrase de synthèse (puis plusieurs) afin qu'il acquière progressivement la langue scolaire des disciplines ;
- faire répéter ce qui est écrit au tableau lorsque cela est possible ;
- permettre l'usage d'un dictionnaire multilingue (des dictionnaires sont téléchargeables gratuitement) puis unilingue lorsque l'élève est capable de comprendre les définitions en français (plutôt pour les élèves de cycle 3) ;
- lui consacrer un temps individuel pendant la séance.

Pour les élèves NSA :

- consacrer un temps à la découverte des différentes disciplines ;
- privilégier les interactions orales ;
- privilégier le travail en groupe ou en tutorat ;
- systématiser l'usage des pictogrammes pour toutes les activités ;
- proposer des situations d'apprentissage variées qui permettent de travailler les consignes.

Favoriser les apprentissages disciplinaires

Les traces écrites comme les textes à trous, les amorces de phrases, les schémas sont des facilitateurs d'apprentissage. Il faut bien veiller à la bonne compréhension en cours de séance et, si nécessaire, différencier l'exercice proposé, le décomposer en plusieurs étapes (degrés de difficulté).

Pour cela, des aides sont proposées ou apportées :

- renvoi au dictionnaire, au cahier, au manuel ;
- aide permanente (affichage, sous-main...) ;
- utilisation d'outils (calculatrice...) ;
- manipulation ;
- trace écrite adaptée : copie de la leçon, texte à trous, schéma, dessin...

Ne pas oublier l'aide directe par un pair habilité (parrainage, tutorat).

Pour les élèves NSA :

- illustrer les supports avec une ou des images ;
- proposer une mise en page claire et aérée qui permette à l'élève d'identifier les différentes parties d'un document ;
- utiliser des schémas annotés pour peu à peu privilégier le texte.

Proposer des activités d'apprentissage en autonomie

Il est possible de proposer aux EANA des activités en autonomie qui permettent, par exemple, de réinvestir les notions vues en classe, notamment le français langue de scolarisation :

- fabrication d'un imagier ;
- fabrication d'un répertoire par thème ou par ordre alphabétique à partir de revues ou catalogues pour illustrer un corpus de mots connus (lexique) ;
- constitution d'un stock libre d'images qui seront triées, classées et répertoriées dans un lexique lors des interventions spécifiques ;
- fichiers autocorrectifs, logiciels ;
- activités d'écoute...

Les élèves NSA se fatiguent très vite. Il ne faut pas hésiter à leur proposer de décompresser avec une activité ludique, un jeu sur ordinateur, un temps au coin lecture, un coloriage magique, une ancienne activité en révision...

Adapter les évaluations au niveau en langue française

Le Livret scolaire unique (LSU) constitue le seul document de référence pour l'évaluation. Les progrès et évaluations peuvent être consignés dans la partie « commentaires » du livret.

Le cahier de réussite peut être un autre moyen de consigner les évaluations menées et les progrès de l'élève. Il rend l'élève acteur de ses apprentissages.

N'évaluer que les activités pour lesquelles la maîtrise insuffisante du français ne constitue pas un handicap : techniques opératoires en mathématiques, langue vivante, expérimentation et manipulation en sciences, arts plastiques, EPS, éducation musicale...

Pratiquer une évaluation différenciée en proposant des activités adaptées aux compétences linguistiques de l'élève. Par exemple, ne proposer que des exercices déjà réalisés et corrigés en classe.

Proposer ponctuellement à l'élève une évaluation normative (sans la prendre en compte sur le bulletin) qui lui permette de se situer par rapport aux autres élèves de la classe et au niveau attendu. Au fur et à mesure des progrès effectués en langue française, l'évaluation normative s'étend à toutes les disciplines et activités. Les notes sont prises en compte dans le LSU lorsque l'enseignant l'estime légitime.

Pour les élèves NSA : privilégier l'évaluation orale.

Scolariser des enfants allophones en maternelle

Bien que les capacités d'adaptation des élèves allophones à l'école maternelle leur permettent de développer certaines compétences en langage oral, cette simple immersion n'est pas suffisante et la maîtrise de la langue nécessite un enseignement spécifique.

Le site Bilem (Bilinguisme en maternelle) est exclusivement consacré à la scolarisation des enfants allophones en maternelle.

Ce site institutionnel s'organise en trois grandes rubriques :

- accueillir l'élève et sa famille ;
- faire classe ;
- approfondir et se former.

On y trouve des fiches-actions, des captations, des ressources pour la classe, des exemples de pratiques mais aussi des références théoriques utiles.

<http://bilem.ac-besancon.fr/>

Le Casnav de Paris a réalisé un vade-mecum à l'usage des écoles maternelles pour l'accueil des élèves et des familles allophones plurilingues.

www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-07/casnav_materaparis_vademecum_mater_avril_13.pdf

À CONSULTER


A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France

A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA

I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

12 | INCLURE

Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées

 La scolarisation d'un élève allophone dans un établissement du second degré implique une mobilisation de chacun des membres de l'équipe pédagogique. La question de la maîtrise de la langue française est à envisager au sein d'un projet individualisé qui prend en compte l'ensemble des besoins spécifiques de l'élève.

Accueillir le nouvel élève et favoriser son inclusion

L'enseignant informe l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'arrivée de l'élève et communique tous documents utiles (dossier, évaluations). Puis il prépare la classe à accueillir l'élève : pour cela, s'intéresser à l'environnement d'où il vient et aux raisons éventuelles de son arrivée (exploitation possible en histoire-géographie).

A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA

Il travaille ensuite sur les notions d'accueil, d'hospitalité, d'entraide, par des mises en situation avec les autres élèves en essayant d'imaginer les difficultés auxquelles il est confronté (éducation à la citoyenneté).

Il est judicieux d'installer l'élève parmi les premiers rangs, de lui laisser le temps de « poser ses valises » et de s'assurer qu'il dispose du matériel de base pour la classe (cahiers, classeurs, matériel...).

La mise en place d'un tutorat est recommandée : un ou plusieurs élèves se proposent pour être tuteurs. Leur candidature est validée par les enseignants qui doivent :

- effectuer l'accompagnement en classe mais aussi en interclasse ;
- réserver une place libre au(x) tuteur(s) près de l'élève ;
- veiller à la rotation des tuteurs (une semaine par élève) ;
- favoriser le plurilinguisme et la réciprocité des apprentissages en valorisant la langue et la culture d'origine.

I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

Pour les élèves NSA, il est nécessaire de prévoir quelques aménagements supplémentaires :

- visite de l'établissement et lieux usuels ;
- présentation des référents (équipe enseignante, intervenants, personnels de l'établissement...);
- présentation des outils et supports utilisés en classe, tenue(s) pour le sport, la piscine ;
- présentation du métier d'élève et des attentes de l'institution scolaire (participation aux heures de vie de classe à planifier rapidement).

Privilégier la compréhension

L'enseignant adopte une attitude linguistique empathique et altruiste visant à faciliter la compréhension :

- veiller au débit, à l'articulation, à la clarté linguistique et soigner l'écriture au tableau ;
- privilégier l'usage de consignes simples en français standard ;
- généraliser l'usage de pictogrammes et de référents visuels (affichage ou porte-vues) ;
- automatiser l'usage de structures syntaxiques par la mémorisation et la répétition.

Enseigner le français dans toutes les disciplines

Le cours disciplinaire est pensé comme un cours de français (« Dans un premier temps, je n'enseigne pas l'histoire, mais le français de la discipline histoire ») :

- autoriser un temps d'observation pour les premières séances pendant lesquelles l'élève ne notera que quelques éléments (titre de la séance et quelques mots-clés) ;
- proposer une fiche d'observation active qui pourra être utilisée dans toutes les disciplines pour les premières semaines d'inclusion. L'élève y consigne le titre de la séance, les mots-clés, des notes prises pendant le cours... ;
- écrire lisiblement au tableau le titre de la séance, le plan, des mots-clés, une formule, une phrase de synthèse (puis plusieurs), afin qu'il acquière progressivement la langue scolaire des disciplines ;
- faire répéter ce qui est écrit au tableau lorsque cela est possible ;
- permettre l'usage d'un dictionnaire multilingue (des dictionnaires sont téléchargeables gratuitement) puis unilingue lorsque l'élève est capable de comprendre les définitions en français ;
- lui consacrer un temps individuel pendant la séance.

Pour les élèves NSA :

- privilégier les interactions orales ;
- privilégier le travail en groupe ou en tutorat ;
- systématiser l'usage des pictogrammes pour toutes les activités ;
- proposer des situations d'apprentissage variées qui permettent de travailler les consignes.

Favoriser les apprentissages disciplinaires

L'enseignant énonce le plan du cours et en reprend les étapes au fur et à mesure de la séance.

Les traces écrites comme les textes à trous, les amorces de phrases, les schémas sont des facilitateurs d'apprentissage. Il faut bien veiller à la bonne compréhension en cours de séance et, si nécessaire, différencier l'exercice proposé, le décomposer en plusieurs étapes (degrés de difficulté).

Pour cela, des aides sont proposées ou apportées :

- renvoi au dictionnaire, au cahier, au manuel ;
- aide permanente (affichage, sous-main...) ;
- utilisation d'outils (calculatrice...) ;
- manipulation ;
- trace écrite adaptée : copie de la leçon, texte à trous, schéma, dessin...

Ne pas oublier l'aide directe par un pair habilité (parrainage, tutorat).

Pour les élèves NSA :

- utiliser une fiche d’observation active de manière ritualisée (noter le titre du cours, les mots-clés, schématiser la ou les notions abordées) ;
- illustrer les supports avec une ou des images ;
- proposer une mise en page claire et aérée qui permette à l’élève d’identifier les différentes parties d’un document ;
- utiliser des schémas annotés pour peu à peu privilégier le texte.

Proposer des activités d’apprentissage en autonomie

Il est possible de proposer aux EANA des activités en autonomie qui permettent, par exemple, de réinvestir les notions vues en classe, notamment le français langue de scolarisation :

- fabrication d’un imagier ;
- fabrication d’un répertoire par thème ou par ordre alphabétique à partir de revues ou catalogues pour illustrer un corpus de mots connus (lexique) ;
- constitution d’un stock libre d’images qui seront triées, classées et répertoriées dans un lexique lors des interventions spécifiques.

Adapter les évaluations au niveau en langue française

Le Livret scolaire unique (LSU) constitue le seul document de référence pour l’évaluation. Les progrès et évaluations peuvent être consignés dans la partie « commentaires » du livret.

- N’évaluer que les activités pour lesquelles la maîtrise insuffisante du français ne constitue pas un handicap : techniques opératoires en mathématiques, langue vivante, expérimentation et manipulation en sciences, arts plastiques, EPS, éducation musicale...
- Pratiquer une évaluation différenciée en proposant des activités adaptées aux compétences linguistiques de l’élève. Par exemple, ne proposer que des exercices déjà réalisés et corrigés en classe.
- Proposer ponctuellement à l’élève une évaluation normative (sans la prendre en compte sur le bulletin) qui lui permette de se situer par rapport aux autres élèves de la classe et au niveau attendu. Au fur et à mesure des progrès effectués en langue française, l’évaluation normative s’étend à toutes les disciplines et activités. Les notes sont prises en compte dans le LSU lorsque l’enseignant l’estime légitime.

Pour les élèves NSA :

- définir les objectifs visés avant l’évaluation, les préciser à l’élève, lui indiquer ce qu’il doit savoir pour réussir l’évaluation ;
- proposer une évaluation individuelle à l’oral pour les élèves non-lecteurs ;
- laisser à disposition de l’élève certaines parties du cours ;
- aménager le contrôle en limitant le nombre de questions ;
- donner des éléments de réponse (QCM) ou des amorces de phrases.

À CONSULTER

[A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France](#)

[A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA](#)

[I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle](#)

13 | INCLURE

Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle

📖 L'arrivée d'un élève allophone renforce considérablement la pluralité linguistique et culturelle dans laquelle évoluent les différents acteurs de l'établissement. Comment reconnaître cette diversité à sa juste valeur et mettre en place des stratégies efficaces pour favoriser l'émergence d'un climat d'intercompréhension ?

Valoriser le bilinguisme ou le plurilinguisme

Dans son introduction, le CECRL¹ rappelle le principe suivant :

L'apprenant d'une deuxième langue (ou langue étrangère) et d'une deuxième culture (ou étrangère) ne perd pas la compétence qu'il a dans sa langue et sa culture maternelles. Et la nouvelle compétence en cours d'acquisition n'est pas non plus totalement indépendante de la précédente. L'apprenant n'acquiert pas deux façons étrangères d'agir et de communiquer. Il devient plurilingue et apprend l'interculturalité.

Les compétences linguistiques et culturelles relatives à chaque langue sont modifiées par la connaissance de l'autre et contribuent à la prise de conscience interculturelle, aux habiletés et aux savoir-faire. Elles permettent à l'individu de développer une personnalité plus riche et plus complexe et d'accroître sa capacité à apprendre d'autres langues étrangères et à s'ouvrir à des expériences culturelles nouvelles. On rend aussi les apprenants capables de médiation par l'interprétation et la traduction entre des locuteurs de deux langues qui ne peuvent communiquer directement.

Partant de ce principe, on admettra que la langue d'origine d'un EANA, loin d'être un frein ou une barrière pour l'apprentissage du français, représente au contraire une richesse à cultiver, développer et mettre en valeur.

Afin de valoriser leurs savoirs linguistiques et culturels antérieurs, il est nécessaire de faire prendre conscience à ces élèves nouvellement arrivés que les langues et cultures d'origine sont un atout. Ils ne doivent en aucun cas percevoir leurs langues d'origine comme inférieures ou inutiles mais continuer à les apprendre et à les parler aussi bien dans le cadre scolaire que dans le cercle familial.

Les élèves allophones doivent peu à peu appréhender leur langue et culture d'origine comme un moyen de favoriser, de diversifier et d'enrichir les interactions avec leur entourage.

¹ <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>

Mettre à profit la diversité linguistique et culturelle

La prise en considération de la diversité linguistique et culturelle représente un des enjeux majeurs pour une éducation inclusive et équitable. Malgré de nombreux questionnements de la part des enseignants, les avancées sont bien réelles depuis quelques années grâce aux travaux du Conseil de l'Europe qui ont permis l'émergence de propositions d'activités d'enseignement et d'apprentissage rassemblées sous la désignation d'approches plurielles¹.

Les élèves natifs doivent apprendre à percevoir la présence d'une nouvelle langue-culture comme une opportunité d'ouverture sur le monde. En classe, les exercices et démarches de découverte des langues, des cultures et des différents alphabets contribueront à mettre en valeur les savoirs des élèves allophones accueillis au sein de la communauté scolaire. Ces exercices permettront également de développer un esprit de bienveillance, d'ouverture et de tolérance de la part des autres élèves, ce qui pourra s'avérer primordial pour améliorer l'accueil et l'inclusion.

On pourra favoriser la découverte, le dialogue et l'échange interculturel en organisant diverses activités d'éveil aux langues. Voici quelques suggestions :

- démarches de découverte, d'observation et de manipulation des langues (mots, phrases, sons) ;
- exercices d'observation et de manipulation des différentes graphies et des alphabets ;
- découverte des pays d'origine des EANA accueillis dans la classe : cultures, géographie, histoire, mode de vie, traditions, fêtes, musiques ou gastronomie d'un pays ;
- découverte de supports artistiques en langues étrangères (textes, poèmes, chansons) ;
- participation à des événements et sorties culturelles permettant la découverte et la mise en valeur d'autres langues (expositions, représentations, concerts) ;
- découverte et explication des notions de bilinguisme, de plurilinguisme et d'interculturel ;
- exercices de traduction ou d'interprétation ;
- travaux de recherches sur les langues et les cultures.



À CONSULTER

A5. Accueillir. Accueil des élèves et de leurs parents nouvellement arrivés en France

A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA

I1. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les écoles primaires

I2. Inclure. Inclusion et accompagnement des EANA dans les collèges et les lycées

1 Candelier Michel (dir.), *CARAP. Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*, éditions du Conseil de l'Europe, 2012.

Jean-Claude Beacco, Michael Byram, Marisa Cavalli, Daniel Coste, Mirjam Egli Cuenat, Francis Goullier, Johanna Panthier, *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*, éditions du Conseil de l'Europe, 2016.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ouvrages et articles

- Beacco Jean-Claude, Byram Michael, Cavalli Marisa, Coste Daniel, Egli Cuenat Mirjam, Goullier Francis, Panthier Johanna, *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*, éditions du Conseil de l'Europe, 2016.
www.coe.int/fr/web/language-policy/guide-for-the-development-and-implementation-of-curricula-for-plurilingual-and-intercultural-education
- Candelier Michel (dir.), *CARAP. Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*, éditions du Conseil de l'Europe, 2012.
<http://carap.ecml.at>
- Ravez Claire, « L'Interculturel à l'école : Quels cadres de référence ? », *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 129, ENS de Lyon, mars 2019.
<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=129&lang=fr>

Sites internet

- Dulala : site associatif de ressources pour l'éducation plurilingue et interculturelle
www.dulala.fr/
- Bilem (Bilinguisme en maternelle) : site de ressources pour l'accueil des élèves allophones en maternelle. Il propose de nombreuses ressources pour accueillir, communiquer avec les familles, faire classe, approfondir et se former.
<http://bilem.ac-besancon.fr/>
- L'Académie de Paris a publié une page dédiée aux approches plurilingues et interculturelles qui propose une synthèse très complète de ressources : plaquette, film, conférences, actes de colloques, résultats d'enquêtes, conférences, ressources pour les élèves...
Quelques exemples :
 - *Le plurilinguisme à l'école ? Un atout, pas un obstacle !* : cette plaquette présente l'approche interculturelle et la démarche d'éveil aux langues qui peuvent être mises en place dans toute école primaire.
www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-04/le_plurilinguisme_a_lecole_2014_2014-04-15_17-05-31_706.pdf
 - *Le plurilinguisme à l'école ? Un atout pas un obstacle !* : film réalisé en 2016 par le Casnav de Paris afin d'aider les enseignants à mettre en place des pratiques favorisant la maîtrise du français langue de scolarisation.
www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1451808/vivre-la-diversite-linguistique-et-culturelle-en-classe
 - *Langues des élèves, langues de l'école*, actes du colloque interacadémique et interdegré, Paris, 14 octobre 2015.
www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-01/actes_colloque_langues_des_eleves.pdf

14 | INCLURE

Principes pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSco en séance individualisée

Les séances, d'une durée de 30 à 55 minutes, selon qu'elles sont dispensées dans le premier ou le second degré, sont proposées en supplément des cours ordinaires. Il est préférable de grouper les interventions à l'arrivée de l'élève afin de l'aider à participer dès que possible aux activités de sa classe et favoriser ainsi son inclusion scolaire.

EXEMPLE D'ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FLS-FLSCO

Le langage oral est le socle sur lequel se construisent les autres connaissances comme la culture scolaire, la langue écrite, les champs disciplinaires, les comportements.

Accueil de l'élève

L'échange informel, du type « Quoi de Neuf ? », est propice à déclencher la communication orale sur des thèmes proches des préoccupations de l'élève ou liés à son quotidien :

- les nouvelles de la semaine et les difficultés éventuelles : l'inclusion en classe ordinaire, les camarades, les enseignants, la maison, la famille, les loisirs... ;
- l'actualité du jour : météo, date, jour, mois...

Communication orale

Le travail oral sur des situations de communication ou à partir de supports permet de travailler le lexique et les structures par une mise en scène des actes de langage correspondants :

- jeux de rôle, saynètes, jeux de langue... ;
- photos, images séquentielles, vidéos, albums...

Systématisation à l'oral

Les activités de systématisation visent à travailler la prononciation, l'acquisition du lexique et l'automatisation des structures par la mémorisation et la répétition, les compétences visées étant en lien avec la situation de communication étudiée à l'oral :

- phonétique et oralisation : exercices de discrimination auditives et de répétition en fonction des erreurs fréquentes, lecture à haute voix avec correction phonétique... ;
- grammaire de l'oral : exercices structuraux à l'oral en fonction des besoins et selon une progression linguistique, par exemple de la phrase simple minimale vers la phrase enrichie ou de la phrase simple vers la phrase complexe (juxtaposition>coordination>subordination) ;
- acquisition du vocabulaire : travail par thèmes à partir des situations de communication prioritaires, quotidiennes et scolaires, morphologie lexicale.

Les apports lexicaux sont essentiels tant en compréhension qu'en production. Ils sont liés à l'acte de langage et se travaillent en relation avec les structures syntaxiques. L'apprentissage du lexique se fait en contexte.

Systématisation à l'écrit

Le lexique et les structures travaillées sont écrits par l'enseignant ou l'élève, en fonction de son niveau, afin que celui-ci puisse ensuite les travailler à la maison :

- activités d'écriture et de mémorisation de mots et de phrases ;
- activités de classement thématique du lexique étudié, de dérivation lexicale.

Le langage oral et la lecture-écriture sont interdépendants ; l'écrit est essentiel pour la réussite scolaire.

Le français langue de scolarisation (FLSco)

Afin de favoriser au maximum l'inclusion et la réussite scolaire, un travail portant sur l'apprentissage du français langue de scolarisation doit être mené.

Les objectifs dans ce domaine étant nombreux, trois composantes peuvent être distinguées¹.

La langue de communication scolaire

En tant qu'approche communicative spécifique, elle implique de mettre l'accent sur les situations de communication scolaire qu'il s'agit d'analyser et de traduire en actes de langage.

Ce travail autour des contenus langagiers scolaires doit aider l'élève à acquérir des savoirs et des savoir-faire dans toutes les disciplines et dans les situations courantes de la vie scolaire.

La langue d'enseignement : la mise en forme des savoirs (contenus, manuels, documents de toute nature...)

La langue d'enseignement est celle qui véhicule les connaissances nouvelles que l'élève doit acquérir à travers des discours disciplinaires (discours des mathématiques, de l'histoire, de l'EPS, des sciences, etc.). Elle permet la transmission des notions et des concepts propres à chaque matière d'enseignement. Elle implique notamment l'acquisition du métalangage et du lexique spécifique dans les différentes disciplines.

Il faut donc être conscient des obstacles linguistiques pour pouvoir y remédier en proposant un travail spécifique et explicite, par exemple, sur :

- les formes discursives (information et explication, variété textuelle, consignes, tableaux, schémas) ;
- le métalangage disciplinaire qui apparaît souvent complexe ou opaque ;
- les aspects polysémiques de certains mots courants du quotidien qui changent de sens dans le contexte scolaire et connaissent des variantes disciplinaires (ex : sommet en géographie ou en mathématiques ; tableau de la classe/à double entrée/œuvre picturale).

La langue d'apprentissage pour l'élève (explications, définitions, consignes, évaluations, méthodologies, etc.)

La langue d'apprentissage concerne essentiellement la langue des consignes, des explications, des évaluations, de la méthodologie du travail scolaire qui oriente les conduites d'apprentissage (apprendre à tenir un agenda, un classeur ou un cahier de leçons, à utiliser les brouillons, à produire des écrits relevant de différents genres scolaires, à utiliser des outils d'aide au travail ou d'autocorrection...). Elle porte ainsi en priorité sur des savoir-faire, tantôt transversaux tantôt spécifiques aux disciplines.

La compréhension des consignes est ainsi essentielle à la réussite scolaire. On pourra, par exemple, travailler sur le schéma syntaxique des consignes qui est, à la fois, transversal et récurrent.

Les objectifs prioritaires en FLSco

Ces compétences travaillées sont à la fois de nature langagière, culturelle et méthodologique :

- appropriation des codes culturels et scolaires de l'École en France ;
- maîtrise des différents langages qui sont en interrelation avec l'oral et l'écrit dans les différentes disciplines (cartes, tableaux, graphiques, schémas, photographies, écritures mathématiques, représentations artistiques, etc.). Être capable de les nommer, les décrire puis les commenter ;
- acquisition du lexique et des consignes scolaires nécessaires à l'appropriation des savoirs (matériel scolaire, consignes de classe, méthodologies disciplinaires) ;

¹ Chiss Jean-Louis, « Enseigner et apprendre en français. Des langues de l'école aux discours didactiques », in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, numéro spécial, CLE International, Paris, 2005, pp. 59-64.

- acculturation aux écrits scolaires : appropriation des supports (manuels, logiciels, fichiers, affichages, dictionnaires, etc.), des genres d'écrits scolaires (leçons, définitions, consignes, titres, résumés, etc.) et des types de discours (informatif, narratif, descriptif, etc.) ;
- travail spécifique sur le manuel scolaire (organisation, pages spécifiques, parcours de lecture dans une double-page, spécificités linguistiques et discursives, etc.) ;
- travail sur la méthodologie et les outils de référence (appropriation des outils mis à la disposition de l'élève au sein de la classe : dictionnaires, logiciels, sites, fichiers, etc.).

Lorsque les activités proposées sont destinées à un public francophone (supports FLM ou disciplinaires), il est nécessaire d'adapter les consignes afin qu'elles soient compréhensibles par des élèves allophones. On peut notamment simplifier les énoncés, décomposer les différentes tâches demandées, utiliser des éléments visuels (couleurs, pictogrammes...) ou illustrer par des exemples concrets.

15 | INCLURE

Principes pédagogiques de base pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSco en dispositif spécifique

La prise en charge des élèves allophones en dispositif doit répondre à un double enjeu : l'acquisition du français comme langue de communication (FLS) et comme langue de scolarisation (FLSco) afin de permettre le plus rapidement possible une inclusion complète en classe ordinaire, mais aussi plus largement une inclusion sociale et culturelle en France. L'enseignant du dispositif spécifique (UPE2A, parcours MLDS allophones, micro-dispositif lycée) doit organiser son enseignement/apprentissage en tenant compte de différents paramètres.

Connaître le processus d'acquisition d'une langue seconde

Il importe que l'enseignant comprenne le long processus d'acquisition des langues, qui se caractérise par les points suivants¹ :

- l'acquisition de la langue est un processus dynamique : de l'oral vers l'écrit et de la compréhension vers la production ;
- l'apprentissage d'une langue seconde prend appui sur la ou les langue(s) déjà acquise(s) ; ces langues sont un levier pour l'apprentissage du français et elles ne doivent pas être minorées ou rejetées (valorisation du plurilinguisme) ;
- l'erreur est constitutive de l'apprentissage et les difficultés de langue ne sont que transitoires. Elles sont liées aux caractéristiques de la langue de l'élève (interférences linguistiques, interlangue) ;
- une grande partie de l'acquisition d'une langue relève de l'apprentissage informel (en dehors de tout enseignement structuré), surtout en situation d'immersion ;
- il existe toujours chez les élèves un déséquilibre dans la maîtrise des activités langagières (compréhension orale/compréhension écrite/production orale/production écrite).

Au cours de l'élaboration des séances, l'enseignant doit ainsi garder un certain nombre de principes fondamentaux à l'esprit :

- le langage oral constitue le socle sur lequel se construisent les autres connaissances (culture scolaire, langue écrite, champs disciplinaires, comportements...) ;
- la compréhension orale doit faire l'objet d'un travail systématisé et des activités d'écoute et de reformulation doivent être proposées. Le « bain de langue » ne saurait suffire ;
- l'écrit est essentiel à la réussite scolaire et doit donc être travaillé conjointement à l'oral dès le début de l'apprentissage. On veillera toutefois à construire les apprentissages en allant de l'oral à l'écrit, les deux étant interdépendants ;
- si les apports lexicaux sont essentiels, tant en compréhension qu'en production, ils ne peuvent être étudiés isolément et se travaillent en relation avec les structures syntaxiques. Plus globalement, les compétences linguistiques visées doivent être liées aux actes de langage mis en œuvre dans les différentes situations de communication sociales et scolaires. L'apprentissage du lexique et de la grammaire se fait donc toujours en contexte, à l'oral et à l'écrit.

¹ Voir *Repères sur l'inclusion des EANA en classe ordinaire. Développer des pratiques de différenciation pédagogique*, document Éduscol, DGESCO, 2016. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/42/3/Repères_inclusion_EANA_Differenciation-pedagogique_DGESCO_Eduscol_582423.pdf

Mobiliser des compétences pluri-didactiques

La diversité des besoins des élèves allophones et la multiplicité des objectifs à atteindre dans une double perspective d'enseignement/apprentissage d'une langue de communication et de scolarisation nécessitent de varier les approches didactiques. L'approche communicative et la perspective actionnelle, incontournables dans l'enseignement des langues, se combinent ainsi avec d'autres approches issues de la didactique du français (FLE et FLM) et des sciences de l'éducation : approches plurielles, français sur objectifs spécifiques, pédagogie de projet, pédagogies nouvelles (Freinet, Montessori), démarche expérimentale, didactique de l'enseignement de la lecture, etc. La difficulté pour l'enseignant est de conserver une cohérence d'ensemble dans la construction des apprentissages et ainsi de faire preuve d'un éclectisme réfléchi.

Se former à l'enseignement de la lecture-écriture

Parmi les différents profils d'apprenants pris en charge en dispositif, les élèves allophones qui n'ont jamais été scolarisés et qui, de ce fait, n'ont appris à lire et à écrire dans aucune langue que ce soit, nécessitent une approche pédagogique spécifique qui emprunte à la didactique des langues mais aussi et surtout à la didactique de la lecture-écriture en FLM. S'il n'est pas formé dans ce domaine, l'enseignant doit pouvoir très rapidement acquérir des compétences sur les mécanismes en jeu dans la lecture et l'écriture (identification de mots, composantes de la compréhension et la production écrites, etc.), le fonctionnement du système graphophonologique du français, les principes didactiques de base de l'enseignement de la lecture-écriture et les difficultés spécifiques pour un public allophone¹.

Établir une programmation périodique et annuelle en FLS / FLScO

Il n'existe ni programme national ni référentiel officiel permettant de guider les enseignants des dispositifs dans la définition des objectifs et contenus d'enseignement pour les élèves allophones nouvellement arrivés. Les instructions officielles de 2012 se limitent à un rappel des attentes institutionnelles liées au Socle commun (« L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du Socle commun de connaissances et de compétences est celui du droit commun et s'applique naturellement aux élèves allophones arrivants sur le territoire de la République ») et à l'acquisition des connaissances de base du cycle 3 pour les élèves NSA dans le second degré.

Pour construire une programmation, l'enseignant doit, de ce fait, s'appuyer sur différentes ressources afin de définir les objectifs qui répondront aux besoins prioritaires des élèves accueillis. Le CECRL constitue un appui incontournable mais ne saurait suffire et doit pouvoir être croisé avec les attentes des programmes scolaires dans les différents cycles, et notamment ceux de français.

Différents référentiels spécifiques élaborés par des Casnav constituent également de précieux outils. Enfin, l'enseignant pourra consulter les tableaux de contenus des manuels et outils pédagogiques destinés aux élèves allophones en FLE et en FLS/FLScO².

L'élaboration d'une programmation annuelle pourra constituer une feuille de route indiquant notamment les projets, les thématiques, les œuvres, les sorties, envisagés pour l'année scolaire. Une programmation périodique constituera un deuxième niveau d'organisation pédagogique plus détaillé dans lequel pourront être précisées les compétences visées selon les profils d'apprenants et/ou les groupes. Elle facilite les ajustements au fil de l'année scolaire en fonction de la progression des élèves et de l'évolution des modalités d'organisation du dispositif (variation des effectifs, modification des volumes horaires, réorganisation de l'emploi du temps, etc.). Elle peut également constituer un outil de liaison utile à destination des enseignants de classe ordinaire pour les informer des compétences spécifiques travaillées en dispositif.

1 Voir les parcours M@gistère *Enseigner la lecture à un élève allophone* (Casnav de Lille, 2021) et *Entrer dans la lecture en FLS* (Casnav de Lille, 2018).

2 Beaugrand Céline et Lecocq Bertrand, *Écrire en FLS et FLScO : apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, Réseau Canopé, univers « Agir », 2018.

Définir des objectifs prioritaires en FLSco

Afin de favoriser au maximum l'inclusion et la réussite scolaire, un travail portant sur l'apprentissage du français langue de scolarisation doit être mené. Il nécessite de prendre en compte trois composantes¹ :

- la langue de communication scolaire : il s'agit de mettre l'accent sur les situations de communication scolaire dans et hors de la classe (vie scolaire, intendance, cantine, infirmerie...), afin de les analyser et de les traduire en actes de langage. Le travail autour de ces contenus langagiers spécifiques doit aider l'élève à acquérir des savoirs et des savoir-faire mobilisables dans toutes les disciplines et dans les situations courantes de la vie scolaire ;
- la langue d'enseignement : elle véhicule les connaissances nouvelles que l'élève doit acquérir, à travers des discours disciplinaires (discours des mathématiques, de l'histoire, de l'EPS, des sciences, etc.). Elle permet la transmission des notions et des concepts propres à chaque matière d'enseignement. Elle implique notamment l'acquisition du métalangage et du lexique spécifique dans les différentes disciplines ;
- la langue d'apprentissage : elle concerne essentiellement la langue des consignes, des explications, des évaluations, de la méthodologie du travail scolaire qui oriente les conduites d'apprentissage (apprendre à tenir un agenda, un classeur ou un cahier de leçons, à utiliser les brouillons, à produire des écrits relevant de différents genres scolaires, à utiliser des outils d'aide au travail ou d'autocorrection...). Elle porte ainsi en priorité sur des savoir-faire, tantôt transversaux tantôt spécifiques aux disciplines.

Les compétences travaillées sont ainsi de nature langagière mais aussi culturelle et méthodologique :

- acquisition du lexique et des consignes scolaires propres à l'appropriation des savoirs (matériel scolaire, consignes de classe, méthodologies disciplinaires...) avec une attention particulière au métalangage disciplinaire souvent complexe ou opaque et aux aspects polysémiques de certains mots courants du quotidien qui changent de sens dans le contexte scolaire et connaissent des variantes disciplinaires (exemple : sommet en géographie ou en mathématiques ; tableau de la classe/à double entrée/œuvre picturale) ;
- focalisation sur les spécificités linguistiques et discursives les plus fréquentes dans le discours scolaire (complément du nom, dérivation lexicale, valeurs du présent, subordonnées relatives, forme passive, fonctions de la majuscule, etc.) ;
- appropriation des codes culturels et scolaires de l'École en France ;
- maîtrise des différents langages en interrelation avec l'oral et l'écrit dans les différentes disciplines (cartes, tableaux, graphiques, schémas, photographies, écritures mathématiques, représentations artistiques, etc.). Être capable de les nommer, de les décrire puis de les commenter ;
- acculturation aux écrits scolaires : appropriation des supports (manuels, fichiers, affichages, dictionnaire, etc.), des genres d'écrits scolaires (leçons, définitions, consignes, titres, résumé, etc.) et des types de discours (informatif, narratif, descriptif, etc.) ;
- travail spécifique sur le manuel scolaire (organisation, pages spécifiques, parcours de lecture dans une double-page, spécificités linguistiques et discursives, etc.) ;
- travail sur la méthodologie et les outils de référence (appropriation des outils mis à la disposition de l'élève au sein de la classe : dictionnaires, logiciels, sites, fichiers, etc.).

Évaluer les élèves

L'évaluation diagnostique initiale est une étape essentielle du parcours de scolarisation et constitue une aide précieuse pour faire le point sur les acquis linguistiques et scolaires des élèves et définir les objectifs prioritaires de chacun.



E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA

Cette première forme d'évaluation est ensuite complétée par des évaluations formatives régulières au cours des séquences afin d'adapter et réajuster les contenus d'enseignement, aider les élèves à repérer leurs erreurs et pouvoir y remédier.

¹ Chiss Jean-Louis, « Enseigner et apprendre en français. Des langues de l'école aux discours didactiques », in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, numéro spécial, CLE International, Paris, 2005, pp. 59-64.

Enfin, il importe de pouvoir organiser des temps d'évaluation sommative, par période ou par trimestre, afin de s'assurer des compétences acquises ou en cours d'acquisition et de pouvoir communiquer ces éléments aux enseignants de classe ordinaire mais aussi aux familles.

Concernant le LSU, il convient de rappeler qu'il est normalement de la responsabilité des enseignants de la classe ordinaire en collaboration avec l'enseignant du dispositif.

Gérer l'hétérogénéité au sein du dispositif

L'hétérogénéité du groupe constitue indiscutablement l'une des principales difficultés pédagogiques à laquelle se trouve confronté l'enseignant du dispositif. Celle-ci est multifactorielle :

- la diversité des profils d'élèves accueillis en même temps (âge, classe d'inclusion, scolarité antérieure, maîtrise du français oral et écrit, etc.) ;
- la personnalisation des prises en charge en fonction des besoins ;
- les entrées et sorties permanentes (arrivées et départs tout au long de l'année, emplois du temps variables selon les classes d'inclusion, volumes horaires distincts selon les besoins, etc.).

L'enjeu d'une organisation efficace est de préserver au mieux les aspects positifs du fonctionnement en groupe-classe (émulation, entraide entre pairs, interactions orales, réalisation de productions collectives et projets, etc.) et la dynamique qui en découle, notamment à l'oral, tout en répondant aux besoins spécifiques de chacun. L'enseignant doit donc pouvoir proposer :

- un tronc commun qui fédère l'ensemble des élèves à partir de situations d'apprentissage collectives guidées, notamment à l'oral ;
- un parcours individualisé en fonction des besoins pour des situations en autonomie ou semi-autonomie (ateliers, plan de travail individualisé, travail individuel ou en binôme sur ordinateur, etc.).

Organiser l'espace d'enseignement

En fonction des conditions matérielles dont dispose l'enseignant (salle unique dédiée ou partagée, nombre de tables, équipements audio/vidéo/numériques, bibliothèque de classe, matériel pédagogique à disposition, etc.), il convient, autant que faire se peut, d'organiser la classe de manière à proposer, d'une part, un espace collectif pour le travail en commun et, d'autre part, des espaces aménagés (même temporairement) pour des activités en petits groupes ou individuelles.

Exemples d'espaces à proposer aux élèves :

- un coin lecture (livres en français facile, journaux, albums, magazines, BD, etc.) pour permettre une acculturation à l'écrit et un travail sur la compréhension écrite ;
- un coin écoute avec lecteurs audio ou baladeurs numériques et casques pour travailler la phonologie et la compréhension orale ;
- un coin informatique avec un ou plusieurs ordinateurs pour travailler l'oral et l'écrit à partir des logiciels de bureautique, des didacticiels spécialisés ou des sites éducatifs ;

- un coin jeu et manipulation pour les plus jeunes afin de travailler le lexique et susciter la communication orale (lotos, memory, jeux éducatifs, etc.).

En partant d'une unité minimale d'une heure de cours, voici une proposition pour un groupe d'élèves de différents niveaux à l'oral et à l'écrit.

EXEMPLE D'ORGANISATION D'UN COURS EN DISPOSITIF POUR ÉLÈVES ALLOPHONES

Accueil des élèves

 5 minutes

Échange informel, nouvelles de la semaine, rituels du jour (date, météo, « Comment ça va ? », etc.).

Travail oral

 15 minutes

Travail avec tous les élèves (de débutant à A2) à partir d'un ou plusieurs supports (visionnage d'une vidéo, écoute d'un dialogue, projection d'images séquentielles ou d'une œuvre artistique, etc.) permettant de faire émerger le lexique, les structures et les actes de langage en lien avec une situation de communication spécifique. Pour s'adapter à l'hétérogénéité des niveaux, l'enseignant veille à donner d'abord la parole aux petits parleurs, canalise les plus avancés, fait répéter des mots et des structures simples aux plus débutants ou à ceux qui ont des difficultés de prononciation marquées. L'enseignant note les mots et structures clés au tableau et a éventuellement prévu une fiche mémo pour les élèves qui ne peuvent copier seuls (support qui peut être différencié selon les niveaux). Si des activités de CO sont proposées sur fiche, elles sont également différenciées (nombre de questions, recours à des images, format QCM ou questions ouvertes, etc.).

Structuration de la langue à l'oral


 10 minutes

Activités de systématisation à partir d'une ou deux compétences linguistiques préalablement définies (phonétique, lexicale ou syntaxique) et en lien avec le travail oral précédent :

- exercices et jeux (jeu de Kim, devinettes, loto, etc.) pour mémoriser le lexique ou comprendre la morphologie lexicale ;
- exercices phonétiques pour travailler la discrimination auditive et améliorer la prononciation (prosodie, intonation et production de phonèmes) ;
- exercices pour maîtriser la morphologie grammaticale et les structures syntaxiques du français (exer-

cices structuraux, recomposition de phrases à partir de mots et/ou d'images, etc.). Une trace écrite peut être donnée aux élèves sur tel ou tel point de langue étudié.


Travail à l'écrit

 25 minutes

Le lexique et les structures travaillés à l'oral servent de base au travail à l'écrit (en compréhension ou en production). Le travail écrit est différencié en fonction du niveau et du degré de maîtrise de l'écrit (SA/NSA). Une organisation en trois ateliers peut être proposée selon le degré d'alphabétisation. Les consignes pour chaque groupe sont passées collectivement avant que les élèves ne se répartissent :

- un groupe niveau A1+/A2 à l'écrit travaille en autonomie en utilisant les outils et les référents à disposition. Le travail peut être individuel ou en binôme pour faciliter l'entraide (exercices de lexique et/ou de grammaire en lien avec la structuration orale, activité de PE ou de CE en lien avec le travail oral du début de séance, activité orthographique à partir du lexique, etc.) ;
- un groupe niveau débutant (SA)/A1.1/apprentis-lecteurs travaille sur une activité adaptée au niveau langagier et/ou à la faible maîtrise de l'écrit (structuration des phrases simples à l'écrit, compréhension de phrases ou d'un texte très simple, acquisition des phonèmes/graphèmes du français, mémorisation orthographique des mots outils les plus fréquents, etc.) ;
- un groupe d'élèves non-lecteurs, non-scripteurs travaille en atelier dirigé avec l'enseignant (conscience phonologique, principe alphabétique, acquisition des graphèmes simples, graphisme, dictée à l'adulte, etc.).

Activité plaisir pour terminer la séance

 5 minutes

Mémorisation d'une poésie ou d'une chanson, lecture magistrale d'un album, activité ludique ritualisée...

 À CONSULTER

- A6. Accueillir. Profil scolaire et linguistique des EANA
- A7. Accueillir. Modalités de fonctionnement des UPE2A
- E1. Évaluer. Modalités d'évaluation scolaire et linguistique des EANA
- I3. Inclure. Valorisation du plurilinguisme et mise à profit de la diversité culturelle
- I4. Inclure. Principes pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSco en séance individualisée

POUR ALLER PLUS LOIN

- Lecocq Bertrand, *Entrer dans la lecture en FLS : apprendre à lire le français aux élèves allophones*, Réseau Canopé, univers « Agir », 2018.
www.reseau-canope.fr/notice/entrer-dans-la-lecture-en-fls.html
- Beaugrand Céline, Bertrand Lecocq, *Écrire en FLS et FLSCO : apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, Réseau Canopé, univers « Agir », 2018.
www.reseau-canope.fr/notice/ecrire-en-fls-et-flsco.html